

PETIT-CHASSEUR VI

Rapport d'opération archéologique



Sous la direction de Ioana Benazeth

Novembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

IMPRESSUM	3
NOTICE SCIENTIFIQUE	5
1. PRÉSENTATION DU SITE	6
1.1 Le contexte géologique	6
1.2 Le contexte archéologique	6
1.3 Historique des recherches	6
2. L'INTERVENTION DE 2019	9
2.1 Généralités	10
2.2 Méthodes de fouille	10
2.3 Documentation de terrain	12
2.4 Stratégie de prélèvement	13
2.5 Mobilier archéologique	13
3. DESCRIPTION DES VESTIGES	13
3.1 Présentation générale	13
3.2 Séquence sédimentaire	13
3.3 Synthèse des observations stratigraphiques	23
4. SYNTHÈSE	24
4.1 Les stèles de PCVI : un alignement du début de l'âge du Bronze ?	24
4.2 Les monolithes de la fin de l'âge du Fer (?)	27
4.3 Contexte chronotypologique des stèles de PCVI	27
5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	29
ANNEXES	
Annexe - Fig. 31 à 46	32
Annexe 1 - Liste des unités de terrain	48
Annexe 2 - Liste des photos	54
Annexe 3 - Liste des relevés de terrain	59
Annexe 4 - Inventaire du mobilier	60
Annexe 5 - Liste des prélèvements	63
Annexe 6 - Détermination des charbons de bois	64
Annexe 7 - Datations radiocarbone	66
Annexe 8 - Catalogue des stèles et monolithes	67
Annexe 9 - Détermination et origine du silex	
Annexe 10 - Planche photo mobilier	69

IMPRESSUM

Sion, Petit-Chasseur VI

Rapport d'opération archéologique

Sous la direction de Ioana Benazeth

Illustration de couverture : vue vers le sud-ouest de l'alignement de stèles et monolithes (UT18, 19, 30, 32, 33, 39, 57, 58) du Petit-Chasseur VI ; cliché I. Benazeth.

Élaboration

Ioana Benazeth (coordination, rédaction, gestion de la base de données, QGIS, saisie des données, DAO)
Samuel van Willigen (DAO)
Jehanne Affolter (diagnostic de l'industrie lithique taillée)
Samuel van Willigen (diagnostic du mobilier céramique)

Mise en page

Carole Meylan

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Fiche signalétique

Commune : Sion, district de Sion (VS)
Localité : Sion
Lieu-dit : Planta d'en Bas
Chantier : Petit-Chasseur VI
Parcelle n° : 6466
Sigle du chantier : SPA19
Coordonnées : 2°59'250 / 1°12'151 (MN95 / CH1903+)
Altitude : environ 502 m
Surface fouillée : env. 160 m²
Type de gisement : site de plein air ; alignement de stèles
Type d'intervention : fouille d'urgence non programmée

Dates des interventions

Sondages : 13.12.2018 ; 09-13.05.2019
Décapage mécanique : 13-20.05.2019
Fouille : du 4 juin au 17 juillet 2019

Datations

Bronze ancien (-2200 -1500 av. J.-C),
second âge du Fer (-450 -30 av. J.-C)

Liste des participants

Sondages

Flamur Dalloshi (ARIA SA)
François Mariéthoz, archéologue cantonal adjoint (OCA)
Sylvain Ozainne, archéologue (OCA)
Deborah Rosselet, archéologue auxiliaire (OCA)

Fouille (ARIA SA)

Ioana Benazeth, archéologue responsable du chantier
Corentin Bondi, archéologue
Robin Brigand, archéologue
Raphaël Darbellay, fouilleur spécialisé
Christian Gaudillère, technicien de fouille
José Gonçalves, fouilleur spécialisé
Muriel Pozzi-Escot, archéologue
Hubert Smulders, topographie

Remerciements

Nous remercions l'archéologue cantonale Caroline Brunetti pour la planification de l'intervention archéologique avec la coordination de l'entreprise ARIA SA. Merci également à François Mariéthoz et Sylvain Ozainne (tous deux OCA) pour leur intérêt et le suivi des travaux. Nous aimerions également remercier l'équipe de Nicolas Chevrier pour l'aménagement du chantier, le bureau d'architecte Kämpfen für Architektur AG (Zürich) architecte du projet de construction et madame et monsieur Irène et Carlo Guidetti, propriétaires du futur immeuble.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le site archéologique du Petit-Chasseur VI est localisé à Sion dans la haute vallée du Rhône. Point de passage entre l'Italie au sud et le Plateau suisse au nord, le canton du Valais se situe au cœur des Alpes, où les sommets culminent à plus de 4000 mètres d'altitude. Fouillé du 4 juin au 17 juillet 2019, le gisement se trouve sur la rive droite du Rhône, à 502 m d'altitude.

C'est lors du projet de construction d'un immeuble au n°38 de l'avenue du Petit-Chasseur que l'Office cantonal d'Archéologie (OCA) a mandaté l'entreprise ARIA SA pour réaliser une fouille préventive. Les principaux objectifs de cette opération portaient sur la séquence stratigraphique ainsi que sur la caractérisation, la datation et la répartition des structures mises au jour. Proche des sites du Petit-Chasseur I à V explorés entre 1961 et 2003, le lieu présentait un grand potentiel archéologique. Ce rapport présente la stratigraphie générale du site et les premiers indices de datation. Actuellement en cours d'étude, les stèles découvertes à l'occasion de cette opération feront l'objet d'un rapport spécifique.

Les vestiges et la chronostratigraphie ont permis de distinguer douze phases dans la formation du site dont six phases d'occupation :

La plus ancienne (phase 2) est matérialisée par une fosse et par deux structures de combustion dont une (UT74) a livré une datation radiocarbone du Néolithique final (Poz-139363 4180±35 BP).

La phase 4 est la plus importante du site en ce qui concerne le nombre d'aménagements (fosses, fossés et stèles). Elle présente notamment un alignement d'orientation S.-O / N.-E de six stèles (UT18, 30, 33, 39, 57 et 58), dont deux stèles gravées (UT39 et UT57) et une stèle ornée de cupules sur ses deux faces (UT30). La datation radiocarbone issue d'un échantillon de charbon de bois prélevé dans le fossé d'implantation des stèles UT33, 57 et 58 situe cette phase au Bronze ancien, entre la fin du III^e millénaire et le début du II^e millénaire (Poz-120077 3710±35 BP et Poz-120139 3600±35 BP)

La phase 6 correspond à l'abattement des stèles (UT18, 30, 33, 39, 57 et 58) sur un niveau daté du Bronze ancien.

La phase 8 est matérialisée par un long fossé qui traverse la zone de fouille du sud-ouest au nord-est longeant l'alignement de stèles de la phase 6 en aval de celles-ci ainsi que par l'implantation d'un monolithe UT32 parallèle à l'alignement de la phase 4. Deux datations radiocarbone d'échantillons de charbon de bois issu du long fossé situe cette phase au Bronze final (Poz-127913 3545±30 BP et Poz-120076 3050±30 BP).

La phase 10 est marquée par l'implantation d'un second monolithe (UT19) parallèle à l'alignement de la phase 4 et dans le même axe que le monolithe UT32. La datation d'un échantillon de charbon de bois provenant de la fosse d'implantation du monolithe UT19 permet d'attribuer cet aménagement au Second âge du Fer (Poz-120075 2230±30 BP).

La phase 12 représente la dernière occupation repérée sur le site du Petit-Chasseur VI. Elle est matérialisée par un mur UT31, un trou de poteau UT47 et une structure de combustion UT40 qui n'ont pas été datés.

1. PRÉSENTATION DU SITE

Le site de « Sion Petit-Chasseur VI, SPA19 » se situe à l'ouest de la ville de Sion (VS), dans le quartier nord de Saint-Guérin, au croisement de l'avenue du Petit-Chasseur et du chemin des Amandiers (**Fig. 1, Annexe - Fig. 31 à Fig. 33**).



Fig. 1 – Vue (ouest) aérienne de la fouille de 2019 ; le site est visible dans la partie basse de la photo, entre les deux rues parallèles qui se rejoignent ; cliché R. Andenmatten

1.1 Le contexte géologique

Le site se trouve en bordure ouest du cône de déjection de la Sionne, à des altitudes comprises entre 500 et 503 m environ. Des dépôts composés de sédiments fins de type limon ou loess alternent avec des dépôts de pierres anguleuses provenant du rocher de Gravelone au pied duquel est implanté le site.

1.2 Le contexte archéologique

La commune de Sion est caractérisée par un grand nombre de sites archéologiques. Dans le cadre de ce rapport, nous nous concentrerons sur les sites funéraires qui ont livré des datations du Néolithique final et du Bronze ancien (**Fig. 2**).

1.3 Historique des recherches

1.3.1 Les sites du Petit-Chasseur (PCI, PCIII)

Depuis le début des années 1960, le quartier du Petit Chasseur à Sion (**Annexe - Fig. 34**) a fait l'objet de recherches archéologiques épisodiques au gré des constructions. Les campagnes de fouille ont été menées dans un premier temps par Olivier-Jean Bocksberger (Bocksberger 1976, 1978) et Alain Gallay entre 1972 et 1973 (Petit-Chasseur I et II), ensuite par Sébastien Favre et Manuel Mottet en 1987 et 1988 (Petit-Chasseur III), par Marie Besse en 1992 (Petit-Chasseur IV) et enfin par Manuel Mottet en 2003 (Petit-Chasseur V). Les cinq chantiers (PCI

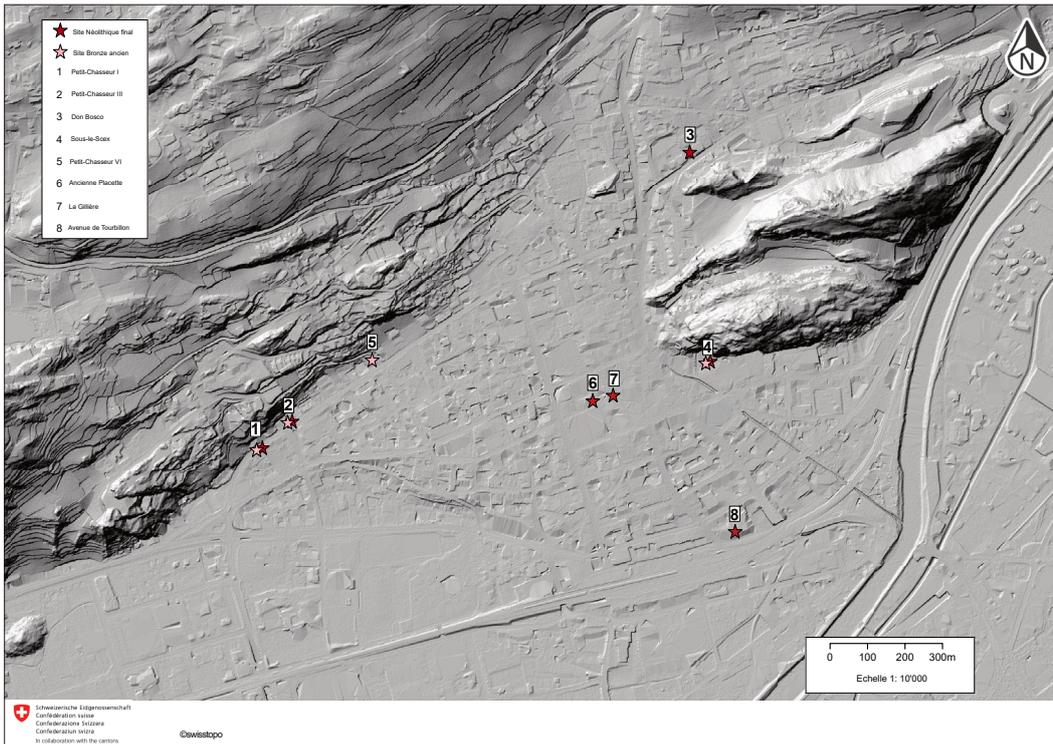


Fig. 2 – Les principaux sites du Néolithique final et du Bronze ancien de la ville de Sion sur fond de relief ; © Swisstopo ; 1/10'000°

	Petit-Chasseur 1 (PCI) Fouilles: Bocksberger, Gally 1962-1973	Petit-Chasseur II (PCII) Fouilles: Bocksberger, Gally 1968, 1969 et 1972	Petit-Chasseur III (PCIII) Fouilles: Favre et Mottet 1987-1988	Petit-Chasseur IV (PCIV) Fouilles: Besse 1992	Petit-Chasseur V (PCV) = Saint Guérin 02-03 Fouilles: Mottet 2003
Second âge du Fer : La Tène	Quelques traces ténues d'occupation (foyer) <i>Gally 1989</i>	4 tombes (tombes n° 1 à 4) <i>Gally 1973 pour la tombe 1</i>	Traces d'habitat et mobilier <i>Favre et Mottet 2011</i>	3 tombes (tombes n° 5 à 7) <i>Curdy, Besse, Mariéthoz 1994-1995</i>	Traces d'habitat (foyers, trous de poteau), mobilier et 1 tombe
Bronze final		Quelques tessons de céramique <i>Sauter, Gally, Chaix 1971</i>	Reste d'un mur en pierres sèches à double parements <i>Favre et Mottet 2011</i>		
Bronze ancien	4 sépultures, quelques trous de poteaux et mobilier <i>Bocksberger 1978</i>		Habitat (vidange de foyer, concentration de dalles, trous de poteaux, etc.), mobilier et 3 tombes <i>Favre et Mottet 2011</i>		
Campaniforme et Néolithique final valaisan	Monuments : dolmens et cistes M I à M XI, stèles richement décorées et mobilier <i>Bocksberger 1966, 1976, 1978</i> <i>Favre, Gally, Farjon, Peyer 1986</i> <i>Gally 1989</i> <i>Gally, Chaix 1984</i>		Monuments : dolmen M XII (Néolithique final valaisan) et ciste M XIII (Campaniforme) <i>Favre et Mottet 2011</i>		
Néolithique moyen	Structures d'habitat (fosses, trous de poteaux, foyers, etc.) et vestiges <i>Chaix 1976, 1988</i> <i>Moinat 1985, 1988</i>	Nombreuses structures d'habitat (fosses, silos, trous de poteaux, fours, palissade, etc.) et vestiges <i>Chaix 1976 (fouilles de 1968 et 1969)</i> <i>Sauter, Gally, Chaix 1971 (fouilles de 1968 et 1969)</i> <i>Winiger 1985 (structures d'habitat du secteur oriental)</i>	Structures d'habitat (foyers) et murs en pierre sèche <i>Favre et Mottet 2011</i>	Nombreuses structures d'habitat (fosses, silos, trous de poteaux, fours, palissade, etc.) et mobiliers <i>Besse 1993a, 1993b, 1993-1994, 2000</i>	Structures d'habitat (foyers, trous de poteaux avec calage) et mobilier
Débuts du Néolithique moyen	Fonds de structures (foyers) <i>Moinat 1988</i>	Quelques rares vestiges (lamelles en cristal de roche) <i>Winiger 1985</i>	Traces d'un habitat <i>Favre et Mottet 2011</i>	Fonds de structures (foyers, fosses) <i>Besse 1993a, 2000</i>	
Néolithique ancien					Une date radiocarbone UTC 12066: 6670 +/- 50 BP

Fig. 3 – Tableau récapitulatif des différentes occupations humaines des cinq chantiers (Petit-Chasseur, Sion) ; (d'après Besse & Mottet, 2003, p. 186 et Besse et Piguat, 2011)

à PCV) ont livré des vestiges importants qui se répartissent entre le Néolithique et l'Époque romaine (**Fig. 3**).

Les sites se trouvent à environ 260 m du Petit-Chasseur VI. Dans sa synthèse de la chronologie radiocarbone de la séquence Néolithique-Bronze ancien du Petit Chasseur, A. Gallay (Gallay 1983) distingue quatre horizons stratigraphiques.

Néolithique récent (3200-2500 av. notre ère ; correspond au Néolithique final pré-campaniforme de Honegger *et al.* 2011)

Phase 1 : Érection de la stèle nord du Dolmen MVI ;

Phase 2 : Érection du Dolmen MVI ;

Phase 3 : Formation de la couche 5C2.

Campaniforme : (2500-2200 av. notre ère)

Phase 4 : Érection des dolmens MI (stèles 1 à 4), MV (stèles 14, 16 et 17) et MXI (stèles 20 à 23 ; 25 à 28) ;

Phase 5 : Violation du dolmen MVI (stèles 7, 8, 29, 33 et 34) et formation de la couche 5B. Nouvelles inhumations dans le monument ;

Phase 6 : Construction des cistes MI, MII, MIII, MVII, MVIII, MIX et MX.

Bronze ancien I-III :

Phase 7 : Violation des sépultures, construction de plusieurs cistes adventives, sépultures d'enfants, formation de la couche 5A et des unités stratigraphiques assimilées.

Bronze ancien IV :

Phase 8 : Construction des cairns entourant les monuments. Couches 4B, 4C et 4D ;

Phase 9 : Suite de la construction des cairns. Couches 4A. Tombes en pleine terre de la fin du Bronze ancien.

Selon ce qui est communément admis actuellement, le phénomène des stèles ne concerne donc que les deux premières périodes chronologiques, le Néolithique final pré-campaniforme et le Néolithique final campaniforme.

1.3.2 Le dolmen de Don Bosco

Les découvertes de stèles se sont multipliées ces dernières années à Sion suite aux fouilles réalisées depuis 2018 sur le site de Don Bosco. Le dolmen de Don Bosco, partiellement ruiné par le passage de la rivière la Sionne, a néanmoins conservé intacte une grande partie des dépôts funéraires. Comme pour les plus grands dolmens de Sion (MXII, MVI et MXI), le monument possède une entrée latérale sous la forme d'une grande échancrure sur l'extrémité nord de l'orthostate est. La fouille de la chambre funéraire a livré une cinquantaine d'individus de tous âges, accompagnés d'un mobilier comparable à celui retrouvé dans les premières sépultures campaniformes du Petit-Chasseur (MVI ou MXI). Ces divers éléments placent cette sépulture aux alentours de 2500 av. notre ère. Cette opération a conduit à la découverte de plusieurs stèles anthropomorphes gravées. L'une d'elles a été trouvée à proximité du monument, basculée volontairement dans une fosse. Deux autres ont été trouvées à l'intérieur du coffre funéraire. Elles ont été retaillées probablement pour être utilisées dans l'architecture interne du monument. D'autres dalles apparemment non gravées ont été trouvées sur le pourtour du monument, basculées à proximité de leur fossé de fondation. La présence de plusieurs grandes dalles couchées, dont le poids dépasse largement la tonne, à quelques dizaines de mètres au nord-ouest du dolmen, sur le même niveau, constitue un autre élément important de cette découverte. Ces vestiges témoignent de l'existence probable d'un autre monument mégalithique totalement disloqué à proximité, et suggèrent la présence d'une autre nécropole néolithique dans cette partie de la ville de Sion (Mottet 2019).

1.3.3 Sous-le-Scex

Pour le Bronze ancien, il faut également mentionner le site de Sous-le-Scex. En 1984, au pied de la colline de Valère, la fouille de l'église funéraire de Sous-le-Scex et de ses abords a conduit à la découverte de trois inhumations allongées datées de cette période (Brunier 1991) : une d'entre elles était richement dotée, les deux autres n'ont livré aucun mobilier funéraire. La sépulture 1 a fait l'objet d'une datation radiocarbone (ETH-16199 3320±60 BP). Alors que les sépultures de cette époque sont généralement composées d'un coffre en bois, calé par des pierres sur son pourtour, les sépultures de Sous-le-Scex et du Petit Chasseur I sont constituées de coffres en pierre. Les dimensions et l'agencement soigné des dalles montrent clairement qu'il s'agit de coffres en pierres et non pas d'un système de calage d'un contenant en matière périssable, comme ils sont d'usage à cette époque.

2. L'INTERVENTION DE 2019

Le projet de construction d'un bâtiment destiné à accueillir des appartements au n°38 de l'avenue du Petit-Chasseur devait toucher un secteur voisin des parcelles explorées en 1962-1973 (PCI) ; 1968, 1969 et 1972 (PCII) ; 1987-1988 (PCIII) ; 1992 (PCIV) ; 2003 (PCV). Ces résultats permettent de considérer les différents gisements de l'avenue du Petit-Chasseur comme un site majeur de la Pré- et Protohistoire européenne. L'Office Cantonal d'Archéologie a de ce fait pris la décision de mandater le bureau Aria SA pour réaliser une fouille préventive sur une surface d'environ 160 m² après une série de sondages effectués par leur soin (**Fig. 4**). Les principaux objectifs de cette opération étaient de comprendre la nature du site, ainsi que la caractérisation, la datation et la répartition des structures mises au jour.

L'intérêt de ce site repose sur le fait que les sites mégalithiques fouillés en Valais sont rares et ceux qui ont pu l'être ont présenté des résultats exceptionnels. Le secteur du Petit-Chasseur VI offrait l'opportunité de mettre en lumière une nouvelle partie de ce grand site archéologique.

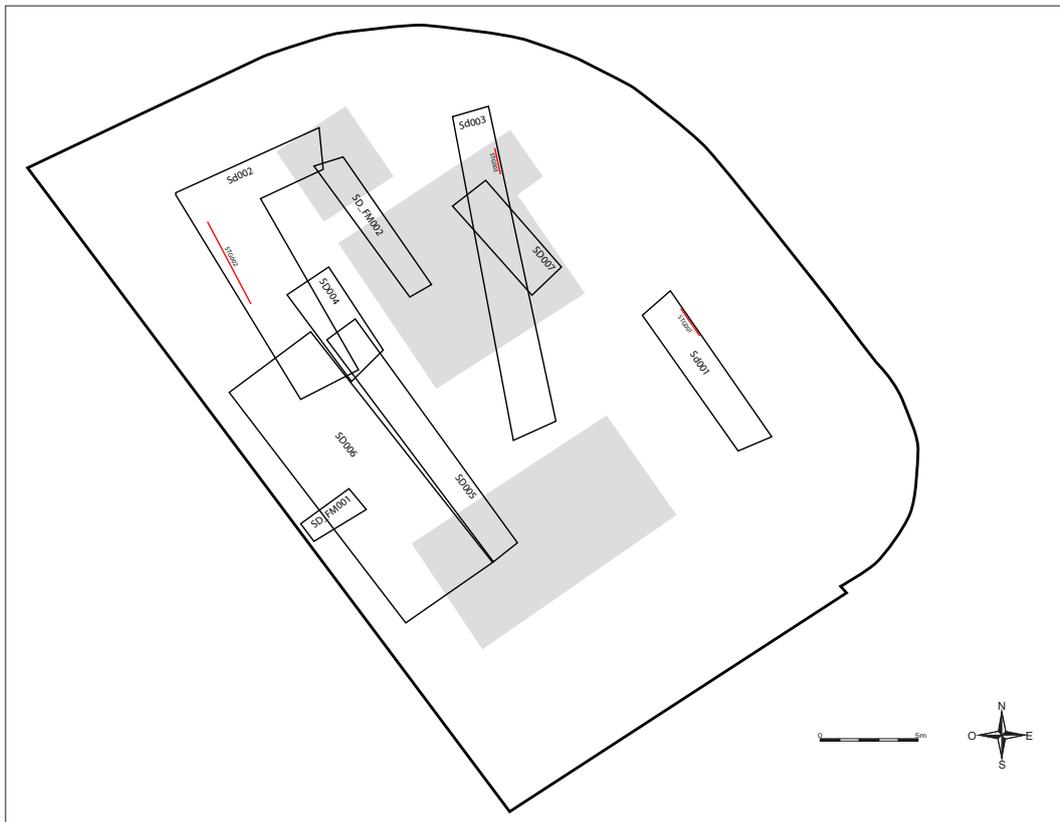


Fig. 4 – Emplacement des sondages effectués par l'OCA ; DAO : S. Ozainne

2.1 Généralités

La fouille a été menée sur une superficie totale de 160 m² (**Fig. 5**). L'ensemble de la phase de terrain a duré 32 jours ouvrés avec une équipe de neuf personnes au maximum. La fouille a commencé le 4 juin 2019 et aurait dû se terminer le 12 juillet 2019, mais une prolongation de trois jours a été accordée en raison de l'intérêt des vestiges.

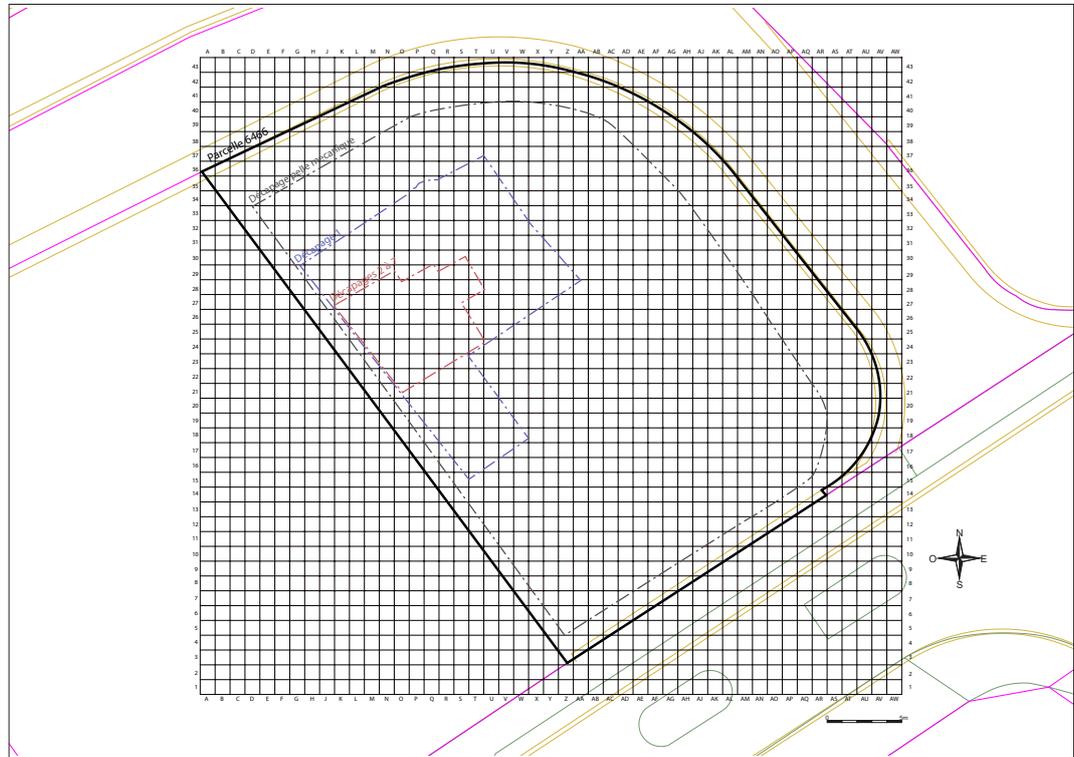


Fig. 5 – Carroyage du site PCVI et emprise des différents décapages ; DAO : I. Benazeth

2.2 Méthodes de fouille

Le décapage de l'emprise de fouille a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique à chenille de 36 tonnes équipée d'un godet lisse de 1,50 m. Le décapage mécanique s'est arrêté dès l'apparition des premières stèles dans les colluvions beiges (niveau UT7 et UT22) (**Fig. 6**). La présence de ces stèles et monolithes en place dans leur fosse d'implantation ou en position secondaire, nous a toutefois incités à laisser par endroits une légère épaisseur de colluvions afin de les soumettre à un décapage manuel. La majorité des niveaux et des creusements sous-jacents a été fouillée manuellement.

Les trois derniers jours du chantier ont été consacrés à la documentation de la séquence stratigraphique et des structures jusqu'au niveau de terrassement du futur bâtiment à l'aide d'une pelle mécanique. Trente-cinq faits archéologiques ont été enregistrés sur l'ensemble de l'emprise de fouille : il s'agit principalement de structures en creux (trous de poteau et fosses) et de stèles et de monolithes (**Fig. 7** et chap. 3).

Type de structure	Total
Structure de combustion	5
Fosse / dépression	7
Fossé	2
Trou de poteau	7
Mur	1
Stèle / monolithe	13
Total structures	35

Fig. 7 – Nombre de structure selon le type



Fig. 6 – Emprise de la fouille au décapage 1, vue sud-ouest ; cliché I. Benazeth

2.2.1 Trous de poteau

Les trous de poteau ont été distingués des fosses sur la base de leurs dimensions (diamètre <40 cm) et/ou de leur remplissage (présence de pierres de calage). Sept trous de poteau ont été mis au jour au Petit-Chasseur VI. Après un nettoyage de surface, une couverture photogrammétrique et un relevé en plan au 1:20^e ont été réalisés. Tous négatifs de trous de poteau ont été vidés intégralement dans le but de récolter le plus de mobilier possible. Les profils obtenus ont été documentés. Ils ont été ensuite photographiés et le plan a été complété en cas de présence de surcreusements.

2.2.2 Fosses, fossés et structures de combustion

Les neuf fosses/fossés et les 5 structures de combustion ont toutes été photographiées et relevées en plan au 1:10^e ou au 1:20^e. Les premières moitiés ont été fouillées manuellement afin de ménager des coupes, également photographiées et relevées au 1:10^e et parfois au 1:20^e. Par la suite, les secondes moitiés ont également été fouillées et les structures vidées ont été photographiées.

2.2.3 Niveaux riches en pierres

Ils ont été dégagés en plan, puis soumis à un nettoyage manuel à l'aide d'un aspirateur. Le relevé général des empièvements a été effectué en topographie et en photogrammétrie, mais également sous forme d'un relevé au 1:20^e.

Au total, 100 unités de terrain (UT) ont été enregistrées (annexe 1).

2.3 Documentation de terrain

2.3.1 Documentation graphique

L'intégralité de la documentation graphique a été numérisée (la liste correspondante constitue l'annexe 3). La localisation des coupes stratigraphiques est représentée sur la **Fig. 8**. Sept coupes sur neuf (1 à 3 et 5 à 8) ainsi que les plans de la zone fouillée ont été vectorisés et figurent dans le présent rapport.

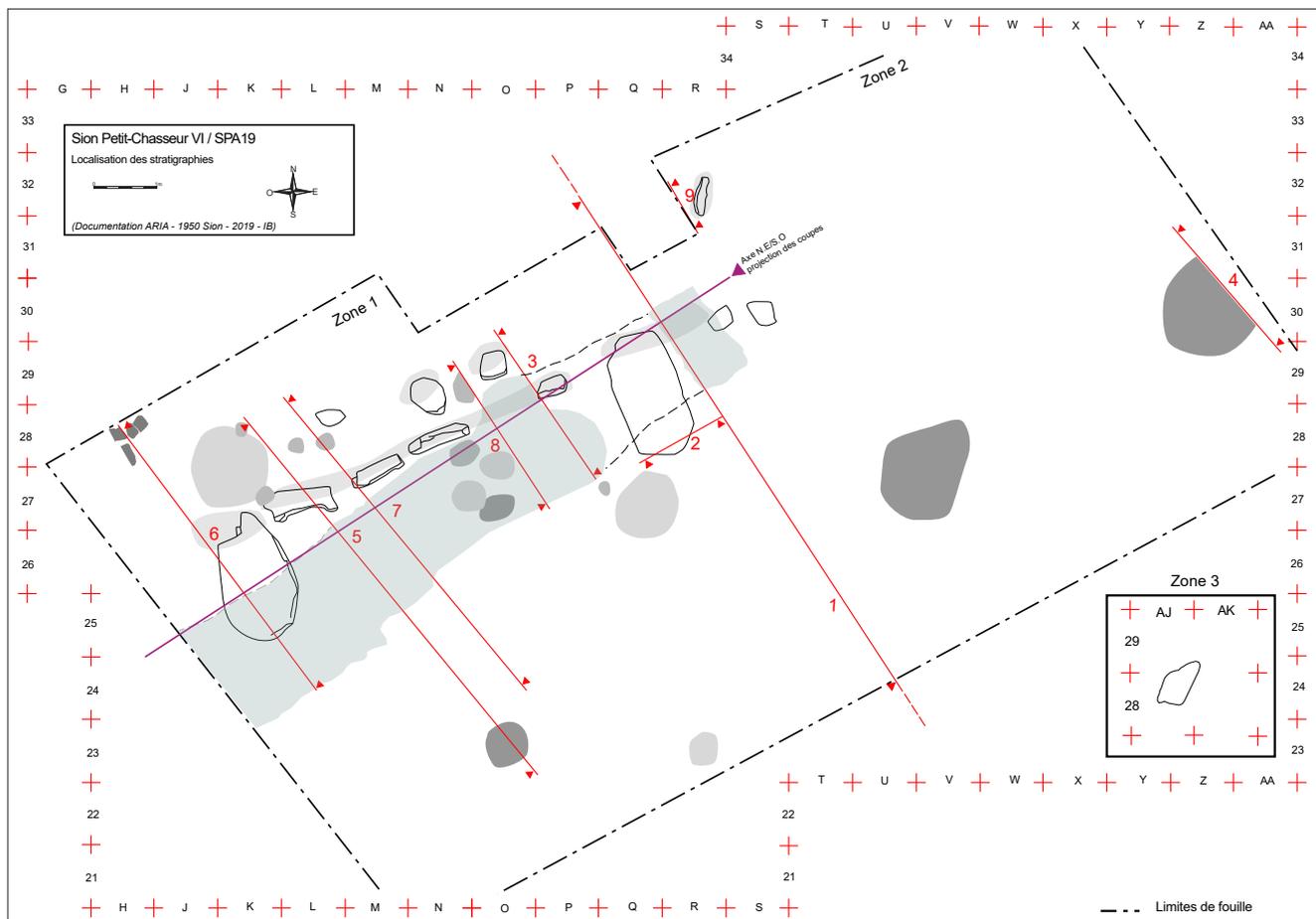


Fig. 8 – Localisation des profils stratigraphiques relevés représentés sur l'emprise de la fouille de 2019. Ech. 1/50^e, DAO : I. Benazeth

2.3.2 Description des coupes

Les niveaux mis en évidence dans les profils stratigraphiques sont dénommés de la manière suivante, C pour coupe, suivit du numéro de la coupe, puis le numéro du niveau, exemple : C1-12, coupe 1, niveau 12. Il en est ainsi pour tout le document lorsque des niveaux appartenant aux coupes seront mentionnés. Des incertitudes demeurant entre les niveaux en amont et en aval de certaines structures, les niveaux en amont des coupes 5, 7 et 8 ont été renommés en a, b ou c dans la mesure où leur contemporanéité n'est pas assurée avec les strates de même numérotation situées en aval (C8-11a, C8-11b, C8-11c ; C5-4a, C5-4b ; C5-6a, C5-6b ; C5-7a, C5-7b, C5-7c ; C5-9a, C5-9b, C5-9c ; C5-12a, C5-12b ; C7-7a, C7-7b). En général, la numérotation se fait du haut de la coupe vers le bas (**Annexe - Fig. 35**). La description des coupes se trouve dans l'annexe 1.

2.3.3 Documentation photographique

La documentation photographique constitue un corpus de 2868 clichés numériques. Un choix représentatif de prises de vue figure dans ce rapport (la liste correspondante constitue l'annexe 2).

2.3.4 Fiches d'UT et relevés de terrain

Afin de documenter les 35 structures avérées et les différents horizons stratigraphiques, 100 fiches d'UT (unité de terrain) ont été renseignées. Ces UT bénéficient d'une numérotation continue (de 1 à 100), qu'il s'agisse de dépôts naturels ou anthropiques, de creusements ou du remplissage de ces creusements (voir annexe 1). XX relevés de terrain au 1/10 et 1/20 ont été effectués (voir annexe 3).

L'ensemble de la documentation de terrain (relevés, clichés et fiches) a été numérisé et remis à l'OCA le 16 août 2019.

2.4 Stratégie de prélèvement

Un tamisage systématique n'a pu être réalisé. Cependant, un choix raisonné de prélèvements a tout de même permis de renseigner quelques structures en creux en vue d'études paléoenvironnementales.

Des prélèvements de 10 l de sédiments ont été réalisés (voir annexe 5), notamment pour l'étude anthracologique (voir annexe 6), uniquement dans les fosses et les structures de combustion. Ils sont actuellement stockés dans les dépôts de l'OCA en attente de tamisage.

2.5 Mobilier archéologique

Le mobilier est présent en faible quantité sur le site du Petit-Chasseur VI. L'intégralité du matériel récolté a été lavé et conditionné dans les locaux de l'OCA. La liste de mobilier constitue l'annexe 4 et les études correspondantes sont rassemblées dans l'annexe 9, la planche photo est dans l'annexe 10.

3. DESCRIPTION DES VESTIGES

3.1 Présentation générale

Les trente-cinq structures avérées qui ont été mises au jour au Petit-Chasseur VI correspondent à plusieurs types d'aménagement répartis sur l'ensemble de l'emprise comme cela est visible sur le plan de masse de la fouille (**Annexe - Fig. 36**). Il s'agit de structures en creux : sept trous de poteau, sept fosses/dépressions, deux fossés, cinq structures de combustion, treize monolithes (voir annexe 8) et un mur (voir ci-dessus **Fig. 7**). Le comblement de certaines a été daté par radiocarbone (voir annexe 7).

3.2 Séquence sédimentaire

Elle est marquée par une succession de dépôts de pente qui proviennent du versant sud de la colline de Gravelone. Dans l'ensemble, les couches viennent s'appuyer contre le socle rocheux et présentent un pendage assez marqué nord-est/sud-ouest. Leur inclinaison s'atténue vers le sud-est pour s'approcher de l'horizontale. La séquence stratigraphique a pu être documentée sur une puissance d'environ 70 cm (**Fig. 9**).

Le sédiment est constitué de couches limoneuses fréquemment mêlées à des éclats de schiste résultant de l'altération du substrat rocheux. Posées à plat, ces dalles sont très densément fréquentes en amont des couches.

La majorité des structures se concentrent en bordure du socle rocheux au nord-ouest de la zone de fouille. Leurs creusements liés aux occupations successives compliquent la lecture de

la séquence stratigraphique. Elles viennent entrecouper ou masquer les couches, créant des discontinuités et rendant les corrélations plus aléatoires. De ce fait il n'est pas toujours aisé de trouver un lien stratigraphique entre l'amont et l'aval du site, d'autant plus que lors de notre arrivée sur le terrain une partie des couches d'implantations des fossés de stèles avait été détruite par les travaux de terrassement sans avoir été documentée au préalable. La multiplication des coupes de terrain a permis de pallier en partie cette difficulté. Deux blocs erratiques ponctuent la stratigraphie.

Les résultats de la corrélation entre les coupes (annexe 10), les couches (C) et les structures (UT) sont représentés sous la forme d'un diagramme de Harris (*Annexe - Fig. 37*). Sur cette base, la formation et l'évolution du site peuvent être divisées en douze phases principales.



Fig. 9 – Vue vers l'ouest de la coupe 7 ; cliché : I. Benazeth

3.2.1 Phase 1

Le premier niveau repérable, **à la base des relevés stratigraphiques**, correspond à un sédiment fin de couleur jaune (UT75), dépourvu de pierres, d'origine vraisemblablement éolienne, qui recouvre partiellement le rocher (UT4 ; UT72). La partie supérieure de ces **lœss présente une zone d'altération rouge ou brun-rouge plus ou moins épaisse** (C3-12 ; C6-11 ; C8-12 ; C5-11 ; UT71 ; C7-12 ; UT27 ; UT64 ; UT66 ; C1-20). Ces lœss se sont déposés entre le retrait du glacier rhodanien et la période atlantique. Son altération superficielle correspond à la période de l'optimum climatique, vers 6000 av. notre ère (Gallay, 2011).

3.2.2 Phase 2

Structures : Trois structures au total peuvent être rattachées à cette phase (*Annexe - Fig. 38*). La structure de combustion UT74 (*Fig. 10*) est en partie posée sur le rocher (UT4) et en partie creusée dans le niveau UT75. Il s'agit d'un empierrement dense de blocs (≤ 25 cm) de forme subcirculaire de 120x115 cm. Les bordures nord-est et sud-ouest sont bordées par un niveau noirâtre. Quelques blocs et dalles sont plaqués contre la paroi est. À la base de l'empierrement, le fond de la structure est entièrement recouvert d'un sédiment charbonneux. On notera la présence de quelques légères traces de rubéfaction, en particulier au niveau des parois contre



Fig. 10 – Vue zénithale de la structure de combustion UT74 posée à l'ouest sur le substrat rocheux

lesquelles étaient plaqués les blocs/dalles. Cette structure de combustion est recouverte par le niveau UT73 qui est un niveau naturel.

La structure UT95 est une légère dépression de forme ovale (48×70 cm) et de 7 cm de profondeur, comblée de pierres (dont quelques fragments schisteux). Elle est creusée dans le niveau UT64 et recouverte par la structure de combustion UT76 ainsi que par le niveau UT63.

La structure UT76 repose partiellement sur la structure UT95. C'est une lentille de forme circulaire (70×65 cm) de limon brun orange rubéfié avec petits nodules de charbons de bois. Elle est également recouverte par le niveau UT63.

Interprétation : Ces trois structures et leur remplissage constituent les premiers indices d'occupation humaine postérieurs aux dépôts de loess altérés.

Datations : La structure de combustion UT74 a livré une datation radiocarbone sur charbon de bois (Poz-139363 4180±35 BP) du Néolithique final.

3.2.3 Phase 3

Structures : La phase 3 est représentée par des dépôts naturels. Le niveau UT63 est un limon brun gravillonneux avec quelques éclats de schiste. Présent essentiellement dans la partie amont du site, il est contemporain du niveau UT26 un limon brun, gravillonneux et un peu caillouteux, en aval du site.

Dans la partie amont du site, le niveau UT63 est surmonté par le niveau UT62, très semblable, puis le niveau UT61, un limon fin brun, qui n'est présent que sous forme de lentilles visibles en plan, mais pas en coupe (il se situerait entre les niveaux C7-4 et C7-5) surtout aux alentours des bases des stèles UT57 et UT58. Le niveau UT70, observé dans la partie ouest de la zone de fouille, est un limon brun jaune avec quelques cailloux. Cette succession stratigraphique est

importante à souligner, mais les niveaux ne sont pas présents sur toute l'emprise de la fouille et il est difficile de connaître la relation stratigraphique entre les niveaux UT70/63 et UT70/61.

Interprétation : Dépôts de niveaux naturels scellant la première occupation.

Datation : La phase 3 n'a livré aucun élément datant.

3.2.4 Phase 4

Structures : Plusieurs structures (UT25, 87, 88, 89 et 90) sont creusées au sommet du niveau UT26. Elles ont été découvertes lors du dernier décapage mécanique le dernier jour de chantier. Leur niveau d'ouverture est inconnu. Elles apparaissent détournées sur l'**Annexe - Fig. 39** et sont accompagnées par le numéro de la phase auxquelles elles pourraient appartenir. Toutefois, elles seront figurées en opacité réduite sur les plans des phases auxquelles elles sont susceptibles d'appartenir.

- Située dans la zone 2, la fosse UT90 mesure 175x184 cm pour une profondeur de 55 cm. Les pourtours sont irréguliers et son profil est en cuvette à fond plat. Elle est remplie par un limon sableux beige-jaune avec des pierres anguleuses et émoussées entre 5 cm et 9 cm ainsi que des graviers. Elle est recouverte par le niveau UT22.

Les autres structures appartenant à cette phase se trouvent dans la zone 1 :

- La structure UT89 se présente sous la forme d'une dépression quadrangulaire aux limites arrondies et profil droit, de 66 cm x 70 cm de côté et d'une profondeur de 30 cm. Elle est remplie par de gros blocs dont les dimensions sont comprises entre 20 cm et 60 cm, avec des pierres anguleuses dans un limon beige-jaune et des graviers. Elle est recouverte par le niveau UT37.

- Le trou de poteau circulaire UT87, d'un diamètre de 15 cm pour 9 cm de profondeur, avec deux petites pierres de chant et un tesson (n° mob. 125) est comblé par un limon sableux beige-jaune. Il est recouvert par le niveau UT22.

- La structure de combustion UT88 (**Fig. 11**) est une cuvette à fond et à bords irréguliers. Les deux tiers sud comportent un amas de blocs de 20 cm à 40 cm et quelques dalles de chant recouvrant un sédiment compact orange à beige clair avec des nodules d'argile et de terre cuite. Le tiers nord est un limon brun un peu caillouteux. Elle est recouverte par le niveau UT22.



- Également creusée au sommet du niveau UT26, la structure de combustion UT25, a été observée partiellement dès les premiers sondages de l'OCA. Il s'agit d'une cuvette ovale de 125 cm sur 102 cm pour 11 cm de profondeur. Elle est comblée par des galets et des pierres rubéfiés, éclatés dans un limon beige-jaune avec au fond une couche noire sans charbons de bois visibles. Elle est recouverte par le niveau C2-5 observé dans la coupe 2.

Les structures qui suivent sont représentées sur les **Annexe - Fig. 39** et **Annexe - Fig. 40**.

- La fosse UT67 a été creusée au sommet du niveau 70. La partie sud est masquée par la grande stèle UT39 couchée (**Fig. 12**). La fosse mesure 110 cm x 60 cm, a un profil en cuvette et une profondeur de 30 cm environ. La partie ouest se poursuit dans la coupe 6. Le fond du creusement reproduit assez fidèlement la base irrégulière de la stèle UT39. Elle est remplie par un limon brun caillouteux ainsi par un bloc (UT60) dans le fond. Elle est recouverte par le niveau UT49.



Fig. 12 – Vue nord-ouest de la stèle UT39 ; cliché I. Benazeth

Le fossé UT96 a été creusé au sommet des niveaux UT61, 63 et 70. Il a été observé sur une longueur de 5 m et présentait une largeur de 30 cm pour une profondeur variant entre 30 cm et 40 cm. Le creusement est comblé par un limon caillouteux brun, par trois potentielles bases de stèle et par la base d'une stèle décorée. Un premier bloc à l'extrémité sud-ouest pourrait avoir servi de calage à la stèle UT33. La base de stèle UT33 est brisée transversalement et son sommet penche vers le sud. UT80 est un bloc situé entre les bases de stèle UT33 et UT58. La base de stèle UT57, qui fait suite à la base de stèle UT58, présente des gravures sur sa face nord-ouest (**Fig. 13**). Toutes deux sont inclinées vers le sud. Ces trois stèles sont relativement proches les unes des autres. La base de stèle UT18, également inclinée vers le sud, se trouve à 1,30 m de distance. Les observations de terrain ont permis de dire que le fossé 96 (fossé d'implantation des stèles) se poursuit jusqu'à la stèle UT18. Il est comblé par les niveaux UT52 et 91, eux-mêmes recouverts par les niveaux UT49 et 52.

Le fossé UT28 a été creusé au sommet du niveau UT55. D'une largeur de 30 cm à 50 cm et d'une profondeur d'environ 25 cm, il a été suivi sur 2.30 m. Il est principalement rempli par de gros blocs (entre 30 cm et 40 cm) dans la moitié sud-est pris dans une matrice de limon beige-brun un peu caillouteux. Un bloc UT59 fait partie du remplissage de la fosse, il apparaît de chant. Le fossé est recouvert par le niveau UT41.

Dans la zone 2, la fosse UT3, dont on ne connaît pas le niveau d'apparition, mais qui apparaît creusée dans le niveau UT63, a des dimensions de 150 cm x 112 cm (**Fig. 14**). Elle présente un profil en cuvette à fond plat.



Fig. 13 – Vue vers l'est de la stèle UT57. Les gravures en damier au niveau de la fracture sont visibles ; cliché I. Benazeth



Fig. 14 – Vue de la fosse UT3, en cours de fouille, moitié nord vidée, vue sud-est ; cliché I. Benazeth

En partie détruite par le sondage SD007, elle n'a été qu'en partie fouillée et documentée. On ne connaît donc pas ses dimensions exactes. Elle est remplie par un limon beige brun un peu caillouteux, plus dense dans le fond.

Interprétation : Cette phase est la plus importante du site en terme de nombre d'aménagements (fosses, fossés et monolithes). La fosse UT67, le fossé UT96 et le fossé UT28 forment un alignement sur plus de 10 mètres de longueur. Le fossé UT96 contient quatre bases de stèles, dont une gravée (stèle UT57).

Datation : Deux datations radiocarbone (Poz-120077 3710±35 BP ; Poz-120139 3600±35 BP) sur des échantillons de charbon de bois issus du fossé UT96, sous la stèle UT57, permettent d'attribuer cet alignement de quatre stèles au Bronze ancien (*Terminus Post Quem*). La fosse UT67 et le fossé UT28 ont la même insertion stratigraphique que le fossé UT96 par le biais de la stratigraphie. Malheureusement, aucun autre échantillon susceptible d'être daté par le radiocarbone n'a été mis au jour.

Le tesson (n. mob. 125 ; voir planche photo annexe 10) issu du trou de poteau UT87 pourrait être attribué au Néolithique final ou au Bronze ancien.

La structure UT3 peut être attribuée au Bronze ancien sur la base d'une datation (Poz-127911 3675±35 BP).

3.2.5 Phase 5

Structures : Elle est matérialisée par le niveau UT41 qui est un limon brun, un peu charbonneux, le niveau UT49 (limon caillouteux brun avec des éclats de dalles de schiste) et le niveau UT52 (limon dense en cailloux et dalles de schiste).

Interprétation : Dépôts naturels postérieurs à la phase 4.

Datation : La phase 5 a livré un échantillon de charbon de bois issu du niveau UT41 qui a donné une datation correspondant au Bronze ancien (Poz-127912 3655±30 BP) et un autre une date aberrante sur un charbon de bois vraisemblablement remanié (Poz-129005 10110±50 BP).

3.2.6 Phase 6

Structures : La stèle UT30 (**Fig. 15 ; Annexe-Fig. 40**) se présente couchée avec un léger pendage nord-sud de 30 cm (point haut au nord). Elle comporte des cupules (1 cm à 4 cm de diamètre) sur l'extrémité sud de sa face visible et également au centre de la face reposant contre le sol. L'extrémité nord-ouest de la stèle se situe au-dessus du fossé UT28. Elle repose sur le niveau UT41 et est recouverte par les niveaux UT16, 38 et 45.

Un bloc (UT79) posé à plat, avec un pendage nord-sud, repose aussi sur le niveau UT41.

La stèle UT39 (voir **Fig. 16 ; Annexe-Fig. 40**) se présente couchée avec un pendage nord-sud. Elle est gravée sur l'intégralité de la face qui repose sur le sol (**Fig. 16**). L'extrémité nord-ouest de la stèle se situe au-dessus de la fosse UT67. La partie sud-ouest est engagée dans la coupe 6. Elle est recouverte par le niveau UT50 qui constitue le comblement d'un creusement postérieur qui masque la lisibilité de la zone. Néanmoins, le niveau UT49 (correspondant au niveau C5-7), postérieur (en tout cas au fossé UT67) ou contemporain, vient buter contre la base de la stèle couchée (extrémité nord-ouest de la stèle).

Interprétation : Le profil du fond de la fosse UT67 étant le même que celui de la base de la stèle UT39, nous pouvons émettre l'hypothèse que la stèle UT39 était à l'origine dressée dans la fosse UT67. La stèle UT30 se trouve dans l'axe perpendiculaire au fossé UT28. Son arête sud-ouest est dans le prolongement du bord sud-ouest du fossé tandis que son arête nord-ouest se situe au milieu du fossé. La stèle UT30 pourrait donc avoir été dressée dans la partie sud-ouest du fossé UT28.

La stèle UT39 est postérieure au niveau UT49 et antérieure au long fossé transversal (phase 8 ; UT68, 91, 50, 99, 29, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 ; C1-6). Le niveau sur lequel elle repose est incertain. Cependant, compte tenu du pendage de la stèle, il est possible qu'elle



Fig. 15 – Vue de la stèle UT30 en cours de prélèvement ; cliché I. Benazeth



Fig. 16 – Vue de la stèle UT39, face gravée ; cliché I. Benazeth

aie été basculée dans une fosse de condamnation. Malheureusement le long fossé transversal (phase 8 ; UT68, 91, 50, 99, 29, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 ; C1-6) masque la lisibilité de la zone. Le niveau UT41 est le niveau sur lequel la stèle UT30 a été couchée.

Datation : La phase 6 n'a livré aucun élément de datation.

3.2.7 Phase 7

Structures : Dépôts des niveaux UT16, 36, 38, 49 (remanié), 52, 56, C8-8, C7-5, C7-8, C7-4, C7-3, C5-8, C5-6, C5-20, C6-7 et C6-14 qui sont des niveaux constitués d'éclats de schiste dans une matrice limoneuse.

Interprétation : Phase de dépôts naturels postérieurs au basculement des stèles de la phase 6.

Datation : La phase 7 n'a livré aucun élément datant.

3.2.8 Phase 8

Structures : Une série de creusements apparaît sous le niveau UT13 et au sommet des niveaux UT49 et 52 (**Annexe - Fig. 41**).

Un long fossé d'axe nord-est/sud-ouest (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6) coupe les niveaux UT49 et 52. Observé sur presque 10 m de longueur au minimum et environ 2 m de largeur sur 30 cm de profondeur, il se poursuit dans la coupe 6 au sud-ouest du décapage. Le bord sud-ouest est vertical (voir coupe 7). Tandis que le bord nord-est est évasé (voir coupes 3, 5, 6, 7 et 8). Le remplissage est constitué de pierres anguleuses, éclats de schiste et blocs. Quelques fragments de tessons ont été retrouvés dans le fond de la structure (**Fig. 17**). Sa profondeur conservée perd en puissance en direction du nord-est pour devenir diffuse dans la coupe 1 (base du niveau C1-6).



Fig. 17 – Vue des tessons (n° mobilier 86) apparus dans le niveau UT68, vue zénithale ; cliché I. Benazeth

Observé au sommet du niveau UT49, le trou de poteau UT56 a un diamètre de 12 cm pour 11 cm de profondeur. Il est rempli par un limon homogène gris marbré ainsi que par quelques petites pierres plates plaquées contre les parois. Son niveau d'ouverture n'étant pas connu, il figure donc en opacité réduite sur les plans de phases auxquelles il pourrait être attribué.

Un bloc (UT51), au sommet du niveau UT52, est un calcaire à patine rouille. La fosse UT100, ovale (70 cm x 34 cm), a une profondeur de 36 cm. Elle est comblée par un limon brun, des cailloux et blocs décimétriques présents dans la partie sud de la fosse. Dans le remplissage de celle-ci, un monolithe (UT32) long de 81 cm et large de 50 cm. Les limites de la fosse sont difficiles à entrevoir et ne sont matérialisées que par les blocs présents dans son remplissage.

Interprétation : La phase 8 est matérialisée par le long fossé (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6) traversant la zone 1 dans sa largeur. Il est à noter que son orientation est la même que l'alignement de stèles de la phase 3. Les zones où il a été repéré montrent un creusement à l'aval des stèles UT33, 57 et 58. Quelques fragments de dalles prélevés dans le remplissage du fossé pourraient éventuellement être comparés avec les stèles à proximité. Ils seront à examiner dans le cadre de l'étude des stèles et fragments prélevés sur le terrain. La fosse d'implantation oblongue UT100 comportant un monolithe (UT32) est parallèle à l'alignement des stèles du fossé UT96.

Datation : Le long fossé (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6) a livré des tessons qui peuvent appartenir au Néolithique final ou au Bronze ancien. Deux échantillons ont livré une datation correspondant au Bronze ancien (Poz-127913 3545±30 BP) à la base du niveau UT68 et une autre au Bronze final (Poz-120076 3050±30 BP) au sommet du niveau UT91.

3.2.9 Phase 9

Structures : Les niveaux UT13, 83 et 92 sont des niveaux limoneux beige, un peu caillouteux, au sommet desquels apparaissent quelques creusements (voir phase 10).

Interprétation : Dépôts de niveaux naturels.

Datation : La phase 9 n'a livré aucun élément datant.

3.2.10 Phase 10

Structures : Les structures de la phase 10 sont représentées dans l'*Annexe - Fig. 42*.

Le trou de poteau UT54 apparaît au sommet du long fossé transversal (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6 ; **Fig. 18**). De plan ovale (20 cm × 26 cm) il présente des bords verticaux, un fond tronconique et un profil incliné nord-sud. Il était comblé par un limon marron meuble rubéfié avec des variations brun-orange et de gros charbons de bois. Il est recouvert par le niveau UT10.

En zone 1, la fosse UT93 présente un plan ovale (45 cm × 37 cm), une profondeur de 47 cm et un profil vertical à fond tronconique. Elle est remplie par un li-



Fig. 18 – Vue du trou de poteau UT54, vidé, apparu au sommet du niveau 68, vue sud-ouest ; cliché I. Benazeth



Fig. 19 – Vue générale de la zone 1 depuis le sud, avec au centre la coupe de la fosse UT93 avec le monolithe UT19 ; cliché I. Benazeth

mon brun-beige caillouteux. En son centre, un monolithe (UT19) légèrement incliné vers le sud, présente des cupules sur une de ses faces (**Fig. 19** et **Fig. 20**). La fosse UT93 est recouverte par le niveau UT7.

Les trous de poteau présentent des plans circulaires à ovales. Les trous de poteau UT42 et 43 n'ont pas été fouillés. Le trou de poteau UT94 mesure 47 cm × 40 cm et une profondeur de 45 cm. Il est comblé de cailloux (<30 cm) dans une matrice limoneuse beige avec pierres de calages dans les bords. Ces structures sont recouvertes par le niveau UT7, un limon beige compact et homogène.

Découverte lors du décapage mécanique le dernier jour du chantier, la fosse UT81 se trouve dans la zone 2. D'orientation nord-sud, elle présente un plan ovale (64 cm × 25 cm), une profondeur de 9 cm, des profils à bords verticaux et à fond plat. Elle est remplie par un limon beige un peu caillouteux et contient un bloc de 52 cm de longueur, 12 cm de largeur et 30 cm d'épaisseur. Le niveau d'ouverture est inconnu.



Fig. 20 – Vue du monolithe UT19 avec les cupules en haut de la prise de vue ; cliché : Rodrigo de Balbín-Behrmann

Interprétation : L'élément marquant de cette phase est constituée par le monolithe UT19 découvert en position primaire dans sa fosse d'implantation (UT93). Notons qu'il est à environ 60 cm vers le nord-est du monolithe UT32 et dans le même axe que celui-ci.

Datation : Un charbon de bois prélevé au sommet du remplissage de la fosse UT93 a livré une datation qui correspond au second âge du Fer (Poz-120075 2230±30 BP).

3.2.11 Phase 11

Structures : Les niveaux UT6, 7, 10, 22 et 44 sont des limons beiges compacts et homogènes. Ils ont été observés sur une grande partie de la zone de fouille. Des fragments de céramiques ont été mis au jour dans les niveaux UT7, 10 et 22.

Interprétation : La mise en place de ces niveaux pourrait être contemporaine d'une occupation.

Datation : Un fragment d'os prélevé dans le niveau UT6 a livré une datation radiocarbone (Poz-131696 2010±30 BP) du Second âge du Fer. Les tessons provenant des niveaux UT7, 10 et 22 sont vraisemblablement antiques.

3.2.12 Phase 12

Structures : Les structures de la phase 12 sont représentées sur l'*Annexe - Fig. 43*. Les niveaux d'ouverture sont inconnus, il s'agit du niveau de terrassement avant que le chantier de fouille débute.

Le trou de poteau UT47, de plan circulaire (12 cm de diamètre et 16 cm de profondeur), a des parois verticales et un fond plat. Il est comblé par un limon homogène gris, avec des pierres plates de calage contre les bords et des microcharbons de bois.

La structure de combustion UT40 est circulaire et d'un diamètre de 52 cm. Profonde de 14 cm, elle est remplie par un limon très charbonneux.

Le mur UT31 (4,60 m × 3,40 m ; un mètre de profondeur), à double parement est conservé sur six assises a été découvert hors emprise de la fouille lors du décapage mécanique par l'OCA (**Fig. 21**). Son orientation est sud-ouest/nord-est, le retour à angle droit est orienté nord-ouest/sud-est.

Datation : Aucun élément de datation n'a été mis au jour dans les structures et couches attribuées à la phase 12.



Fig. 21 – Vue du mur UT31, orientation S.-O./N.-E. et le retour en angle droit orientation N.-O./S.-E. ; cliché OCA

3.3 Synthèse des observations stratigraphiques

Une interprétation de la séquence stratigraphique est proposée dans les **Annexes - Fig. 44, Fig. 45 et Fig. 46**. Les datations ^{14}C calibrées sont représentées sur la **Fig. 22**.

La phase 2 est la plus ancienne constatée sur l'emprise de la fouille. Elle est matérialisée par une fosse et par deux structures de combustion dont une (UT74) a livré un échantillon daté par le radiocarbone au Néolithique final (Poz-139363 4180±35 BP).

La phase 4 semble être l'occupation majeure avec la mise en place d'un premier alignement de stèles. Deux datations radiocarbone (Poz-120077 3710±35 BP et Poz-120139 3600±35 BP) issues du fossé d'implantation UT96 sous la stèle UT57, permettent d'attribuer l'érection des quatre stèles du fossé UT96 au plus tôt au Bronze ancien.

La phase 6 est définie par l'abattage des stèles UT30 et UT39. Le niveau 41, sur lequel repose la stèle UT30, a donné une datation qui correspond au Bronze ancien (Poz-127912 3655±30 BP). Le niveau d'abattage de la stèle UT39 ne peut être précisé. Il semble toutefois être postérieur au niveau UT49 et antérieur au long fossé transversal (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6) daté au plus tôt du Bronze ancien (voir ci-dessous).

La phase 8 est marquée par le creusement d'un long fossé orienté nord-est/sud-ouest (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6) observé sur presque 10 m de longueur au minimum et environ 2 m de largeur et 30 cm de profondeur. Cette phase est également matérialisée par la fosse UT100

qui contient un monolithe (UT32 ; 81×50 cm). Le long fossé (UT29, 50, 68, 91, 99, C8-4, C7-15 à 19, C5-19, C6-13, C2-6 et C1-6) a livré des tessons qui peuvent appartenir au Néolithique final ou au Bronze ancien. La base du niveau UT68 a donné une datation du Bronze ancien (Poz-127913 3545±30 BP) et le sommet du niveau UT91 a donné une datation du Bronze final (Poz-120076 3050±30 BP).

La phase 10 présente un dernier monolithe dressé. La fosse d'implantation UT93 avec le monolithe (UT19) se situe dans l'axe de la fosse d'implantation UT100 et de son monolithe UT32, à 60 cm environ. Un charbon de bois prélevé au sommet du remplissage de la fosse UT93 a livré une datation correspondant au Second âge du Fer (Poz-120075 2230±30 BP).

La phase 12 représente la dernière occupation repérée sur le site du Petit-Chasseur VI. Elle est matérialisée par un mur UT31, un trou de poteau UT47 et une structure de combustion UT40 qui n'ont pas été datés.

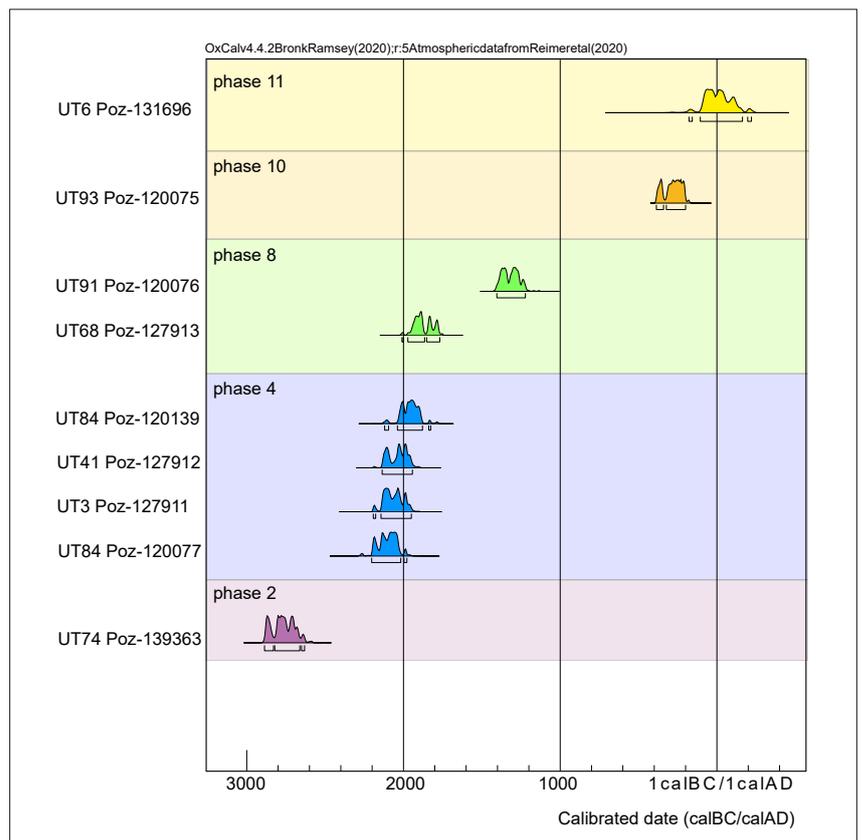


Fig. 22 – Représentation des valeurs calibrées des dates radiocarbone ; en violet la phase 2 (Néolithique final) en bleu la phase 4 (Bronze ancien) ; en vert la phase 8 (Bronze final) ; en orange la phase 10 (âge du Fer) et en jaune la phase 11 (âge du Fer)

4. SYNTHÈSE

4.1 Les stèles de PCVI : un alignement du début de l'âge du Bronze ?

La présence de six stèles entières ou partiellement conservées constitue l'élément le plus marquant du site de PCVI (*Annexe - Fig. 40 ; Fig. 24*). Au vu des observations faites sur le terrain et de toute l'analyse qui en découle, nous émettons l'hypothèse qu'elles ont été dressées au même moment et qu'elles formaient un alignement (stèles UT18, 30, 33, 39, 57, 58). Un catalogue sommaire des stèles et monolithes du site figure en annexe (annexe 08).

La stèle UT39 (*Fig. 23*) est entière et en bon état de conservation. Elle est apparue lors de la fouille en position couchée, les gravures qu'elle comporte reposant contre le sol. Comme développé plus haut, nous avons émis l'hypothèse qu'elle a été dressée dans la fosse UT67, qui serait donc sa fosse d'implantation (voir 3.2.6). Il n'est pas possible de dater l'érection de cette stèle étant donné qu'elle a été retrouvée en position secondaire. Elle a été abattue postérieurement à la mise en place du niveau UT47 et, au vu de son pendage, il serait possible d'envisager qu'elle



Fig. 23 – Vue de la stèle UT39, face gravée ; cliché OCA

a été abattue dans une fosse de condamnation. Elle fait partie d'un alignement nord-est / sud-ouest avec les cinq autres stèles/bases de stèles (UT18, 30, 33, 57 et 58).

Situé à quelques centimètres de la fosse d'implantation UT67, le fossé UT96 qui mesure plus de 5 m de longueur a été creusé au sommet des niveaux UT61, 63 et 70 et contient les bases de stèles UT18, 33, 57 et 58. Les stèles UT33, 57 et 58 sont situées à quelques centimètres de distance les unes des autres, tandis que la stèle UT18 se situe à 1,30 m de la stèle UT57. La base de stèle UT57 présente des gravures en damier (*Fig. 25*) conservées sur quelques centimètres au-dessous d'une fracture. Le fossé est recouvert par les niveaux UT49 et 52 et les bases de stèles sont recouvertes par les niveaux UT52 et 91. Deux datations radiocarbone (Poz-120077 3710±35 BP ; Poz-120139 3600±35 BP) mesurées sur des échantillons issus du fossé UT96 (sous la base de stèle UT57) permettent d'attribuer cet alignement au plus tôt au Bronze ancien.



Fig. 24 – Vue nord-est de l’alignement daté du Bronze ancien (stèle UT39 en bas de la photo, suivit des stèles UT18, 33, 57 et 58 ; la stèle UT30 est déjà prélevée ; monolithes UT19 et UT32 à gauche de la photo formant un second alignement parallèle au premier)



Fig. 25 – Vue de la stèle UT57, face gravée (en haut à gauche) ; cliché OCA



Fig. 26 – Vue de la stèle UT30, avec les cupules mises en évidence en lumière rasante ; cliché OCA

La stèle UT30 (**Fig. 10** ; **Fig. 26**), située à 60 cm de la stèle UT18, est la dernière de l'alignement vers le nord-est. Aucune autre stèle n'a été mise au jour au-delà. Découverte à plat sur le niveau UT41, elle est entière, en bon état de conservation et au vu de la séquence stratigraphique développée ci-dessus, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'elle était initialement dressée dans le fossé UT28. Elle comporte des cupules sur ses deux faces et présente une forme globalement anthropomorphe. Sa face supérieure présente en plus des gravures localisées dans sa partie sud-est tandis que la face reposant contre le sol présente des cupules. Le niveau UT41 a livré une datation qui correspond au Bronze ancien (Poz-127912 3655±30 BP).

4.2 Les monolithes de la fin de l'âge du Fer (?)

Le monolithe UT19 est situé à 70 cm au nord de l'alignement des stèles UT18, 30, 33, 39, 57 et 58, dans sa fosse d'implantation UT93 qui s'ouvrait au sommet du niveau UT92. Elle est recouverte par le niveau UT7. Un charbon de bois prélevé au sommet du remplissage de la fosse UT93 a livré une datation qui correspond au deuxième âge du Fer (Poz-120075 2230±30 BP). Le monolithe UT32, encore dans sa fosse d'implantation UT100, est situé à 50 cm au sud-ouest du monolithe UT19. La fosse d'implantation s'ouvre sur le niveau UT52 et est recouverte par le niveau UT13. Aucune datation n'a pu être effectuée.

Les deux monolithes déterminent un axe nord-est / sud-ouest parallèle à l'alignement formé par les stèles UT18, 30, 33, 39, 57 et 58.

4.3 Contexte chronotypologique des stèles de PCVI

Les stèles gravées et/ou anthropomorphes sont connues sur d'autres sites. Située à quelques centaines de mètres de PCVI, la nécropole du Petit-Chasseur I (PCI) a livré dix monuments construits en dalles de pierre, en grande majorité constitués de stèles anthropomorphes découvertes en position secondaire. D'autres stèles anthropomorphes gisaient à même le sol, à proximité de tombes. Si la datation de leur fabrication et de leur érection fait encore l'objet de débats, leur réutilisation dans des monuments correspondant à la deuxième phase d'utilisation de la nécropole est largement admise (Néolithique final, campaniforme ; 2500-2200 avant notre ère ; Gallay 2011) (**Fig. 28**). Sur la base de la typologie des décors, A. Gallay a mis en évidence au Petit-Chasseur I deux types de stèles. Son type B présente des similarités certaines avec les stèles 32 et 35 de PCVI. Ce sont des motifs géométriques complexes ordonnés en registre qui couvrent une part importante de la surface de la stèle : les triangles, losanges ou carrés sont organisés en lignes, en chevrons ou damiers. Ces stèles de type B sont attribuées au Campaniforme (Gallay 2011). La stèle UT39 présente des similarités de décors avec la stèle 1 du Petit-Chasseur I (**Fig. 27**). Notamment un motif rayonnant et une double ligne de motifs en demi-cercle opposé. Elle présente également des similarités au niveau des motifs géométriques avec les stèles (stèles 30, 6 et 4) du site de

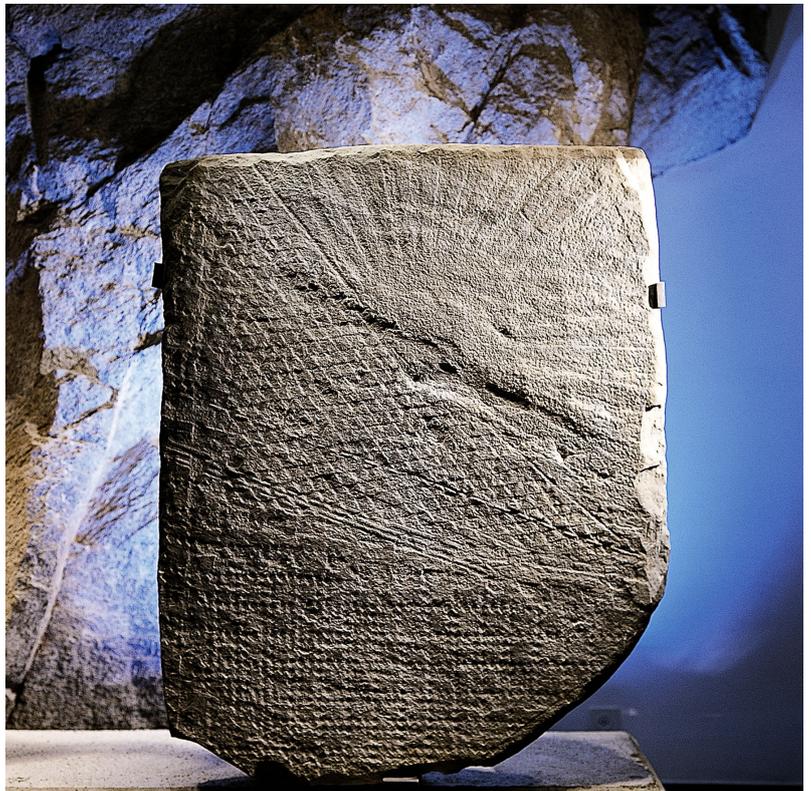


Fig. 27 – La stèle 1 du Petit-Chasseur I, face gravée ; cliché : Musées cantonaux du Valais, Sion – Robert Barradi

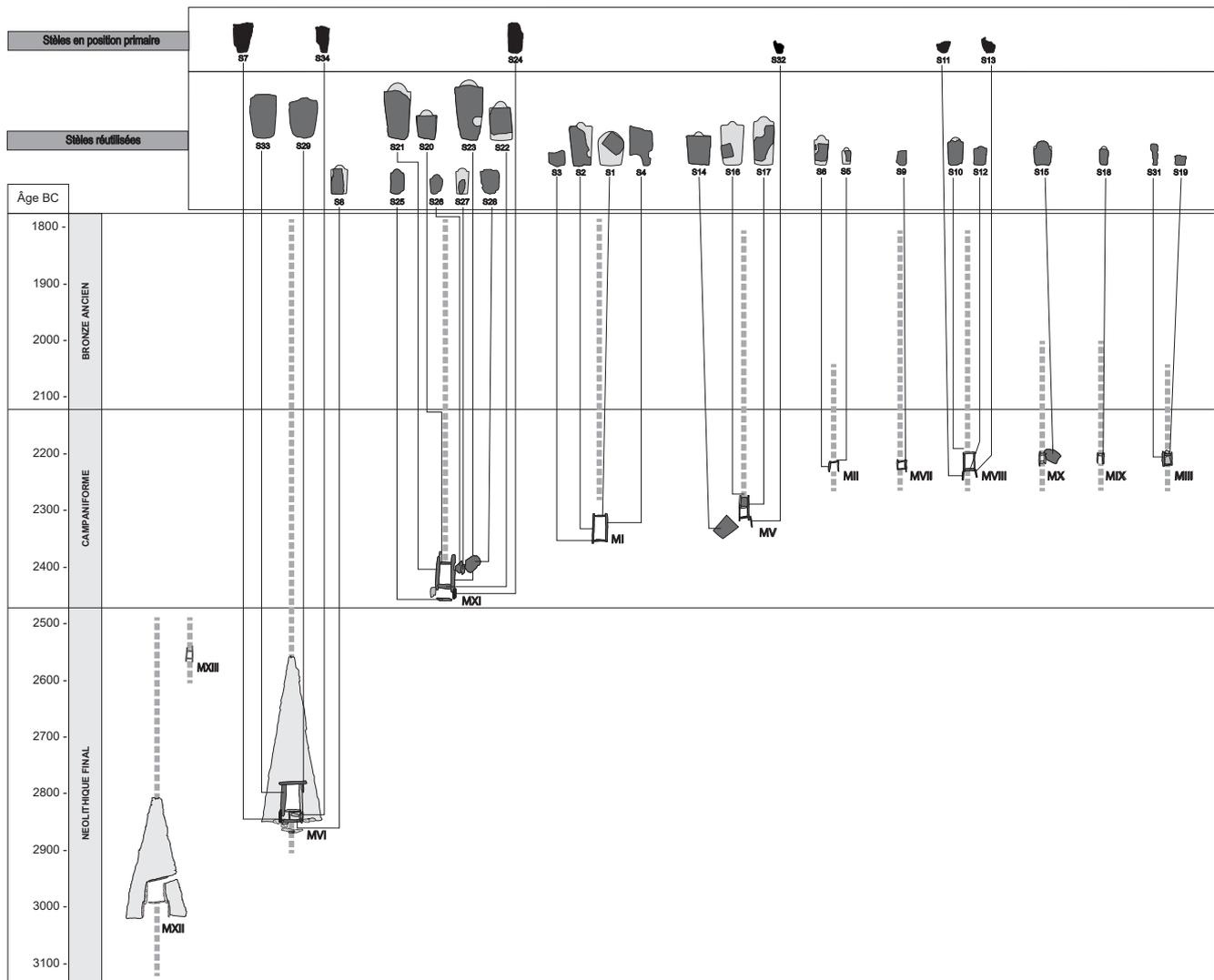


Fig. 28 – Favre S., Mottet M. 2004. La nécropole du Petit-Chasseur à Sion (Suisse) : rapports entre dolmens et stèles anthropomorphes, parallèles avec le site de Saint-Martin de Corléans à Aoste (Italie). Le pietre degli dei : statue-stele dell'Età del rame in Europa : lo stato della ricerca : atti del congresso internazionale : Brescia, 16-18 settembre 2004. Bergamo : Civico museo archeologico, pp. 3137. (Notizie archeologiche Bergomensi ; 12)



Fig. 29 – Vue au centre de la photo de la stèle 12, Aoste, St-Martin de Corléans ; cliché P. Fioravanti

Saint-Martin-de-Corléans à Aoste attribuées au Néolithique final.

La présence de cupules (stèle UT30) est également attestée à Saint-Martin-de-Corléans (stèle 12 ; **Fig. 29**). Cette stèle a été réutilisée en dalle de couverture de la ciste de la tombe 1, datée de la phase initiale du Bronze ancien (Bronze A1, David-Elbiali 2000). Même si elle n'apporte aucun argument de datation, il faut mentionner la stèle Tina 1 (**Fig. 30**) provenant du lit de la Doire Baltée en aval d'Ivrée, à 70 km de Saint-Martin-de-Corléans. Recouverte de graviers par la rivière à partir de l'époque romaine et recouverte de gravier, elle présente des gravures en cupule sur ses deux faces.

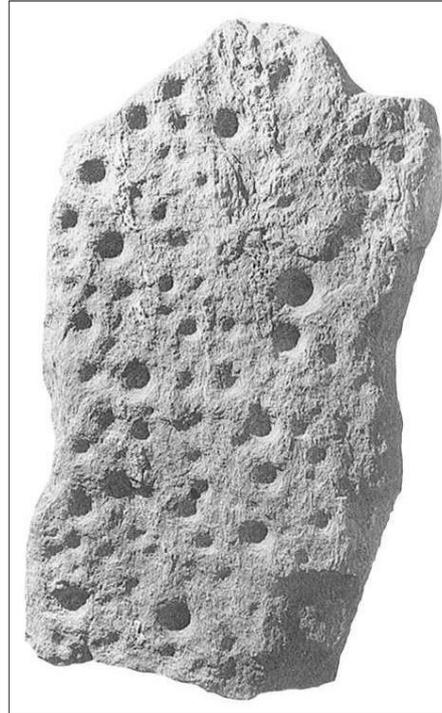


Fig. 30 – vue de la stèle Tina 1 et de ses cupules (F. Rubat Borel 2010, p. 328)

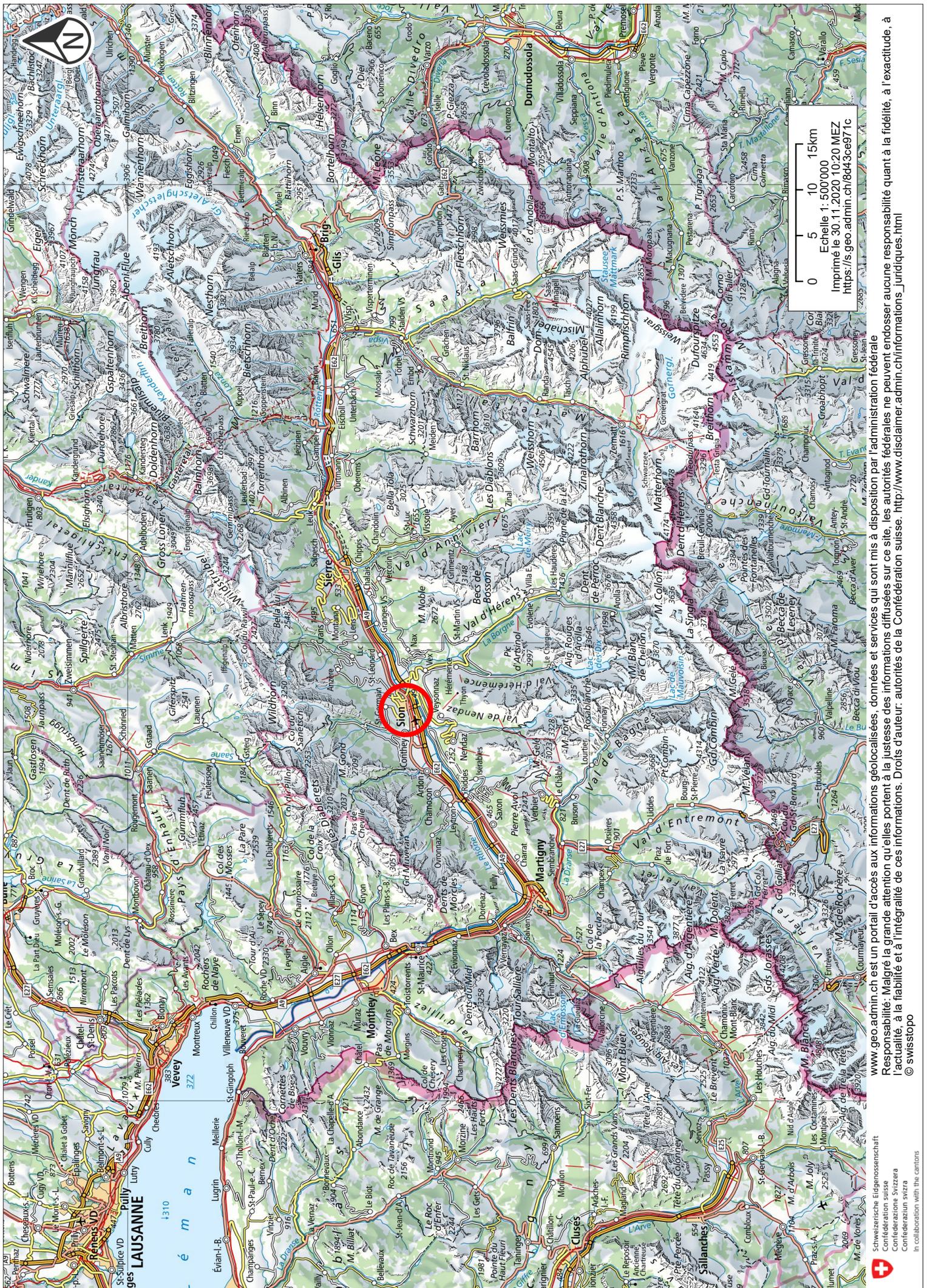
5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les fouilles réalisées sur le site du Petit-Chasseur VI complètent le corpus déjà important de dalles anthropomorphes découvert à Sion. Elles permettent par ailleurs de disposer de nouvelles informations relatives à leur chronologie et en particulier à la question de leur (ré) utilisation au début de l'âge du Bronze. En effet, selon les éléments de datation disponibles actuellement, l'alignement de stèles du Petit-Chasseur VI a été érigé au cours du Bronze ancien. Cette attribution chronologique de l'alignement ne préjuge toutefois en rien de la datation de la fabrication des stèles elles-mêmes, qui peuvent avoir été réalisées antérieurement puis réutilisées à l'âge du Bronze. Dans ce contexte, la présence de deux monolithes dressés au cours du deuxième âge du Fer à proximité immédiate de l'alignement de stèles est troublante et demande à être confirmée.

Il s'agit là de résultats encore très partiels et préliminaires qu'il conviendra de préciser par des analyses plus poussées. À ce sujet, les études typologiques et technologiques des stèles, en cours actuellement, permettront sans aucun doute des avancées considérables dans notre connaissance du mégalithisme dans la région sédunoise.

ANNEXES

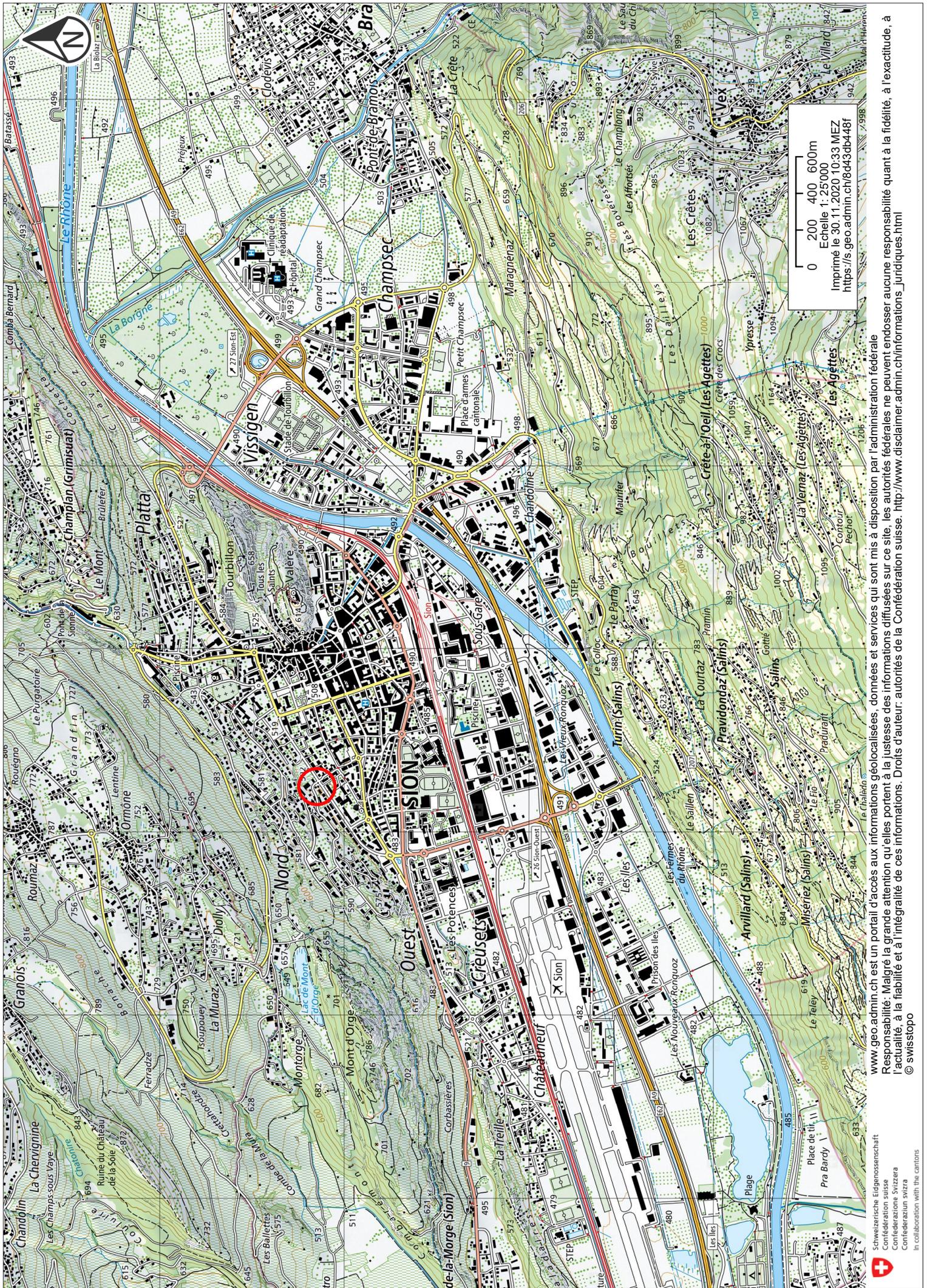
- **Fig. 31 à Fig. 46**
 - **Annexe 1 - Liste des unités de terrain**
 - **Annexe 2 - Liste des photos**
 - **Annexe 3 - Liste des relevés de terrain**
 - **Annexe 4 - Inventaire du mobilier**
 - **Annexe 5 - Liste des prélèvements**
 - **Annexe 6 - Détermination des charbons de bois**
 - **Annexe 7 - Datations radiocarbone**
 - **Annexe 8 - Catalogue des stèles et monolithes**
 - **Annexe 9 - Détermination et origine du silex**
-



Annexe - Fig. 31 – Situation de la ville de Sion sur la carte du Valais ; © Swisstopo ; 1:500 000*

www.geo.admin.ch est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par l'administration fédérale suisse. Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités fédérales ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Droits d'auteur: autorités de la Confédération suisse. http://www.disclaimer.admin.ch/informations_juridiques.html

Swiss Confederation
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
In collaboration with the cantons



Annexe - Fig. 32 – Localisation du site, matérialisé par un cercle rouge, en rive droite du Rhône ; © Swisstopo ; 1:25 000

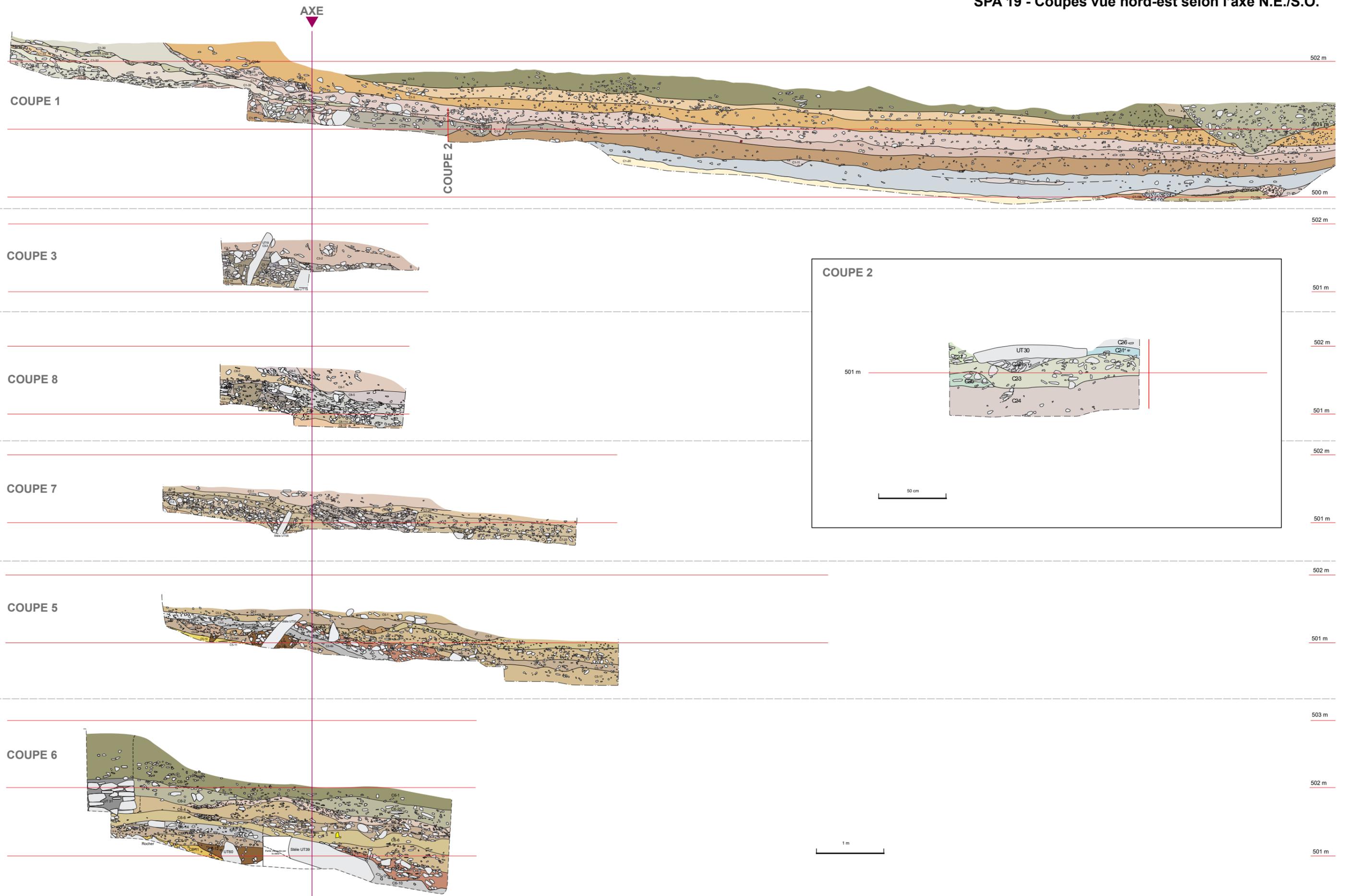
vsgis - sion

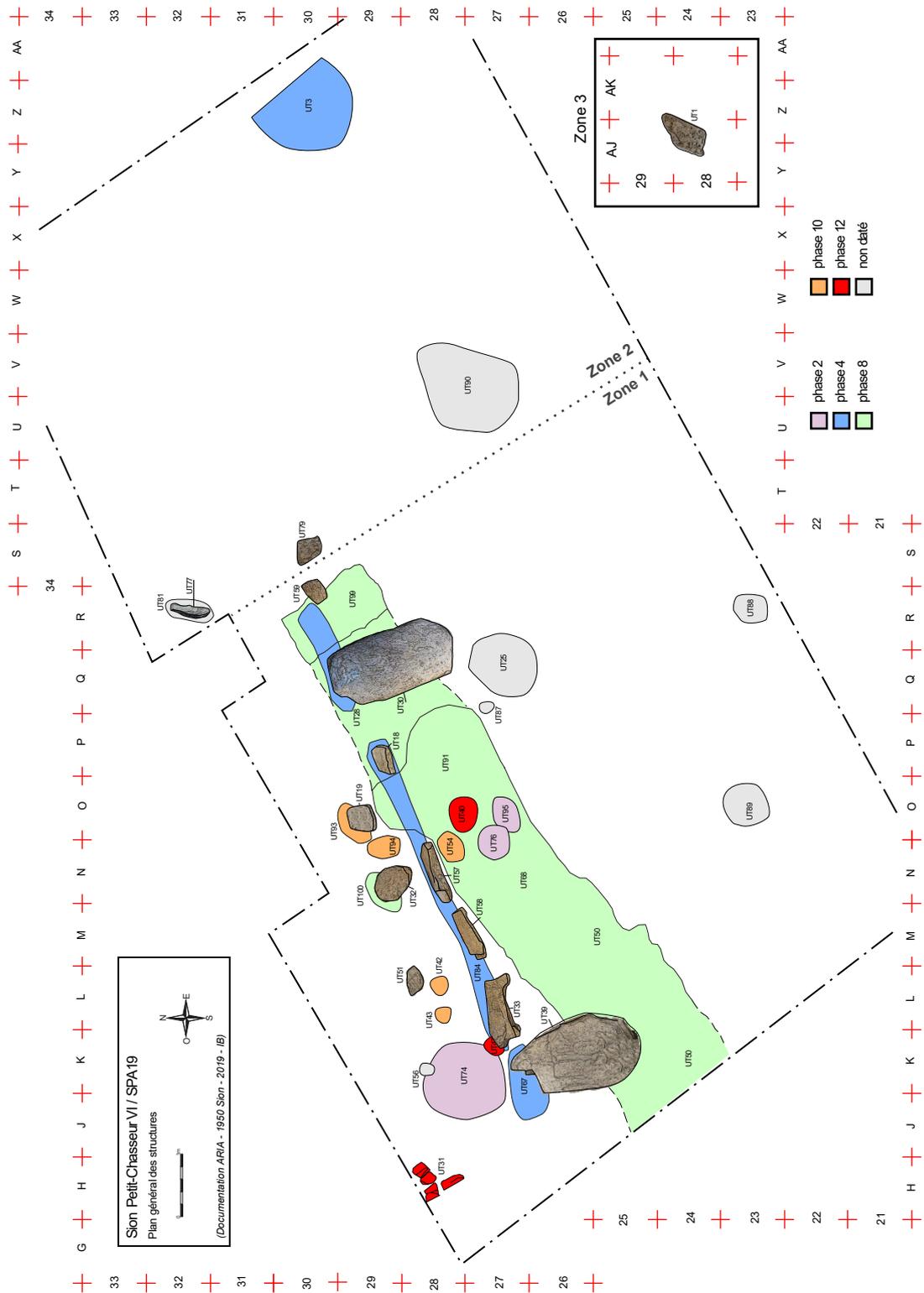


Aucune garantie concernant l'exactitude et l'actualité des données. Seul le plan du registre foncier a force juridique. Ce plan de situation ne peut être utilisé pour une mise à l'enquête. Reproduction soumise à autorisation pour toute utilisation commerciale ou publication de tout genre.
Keine Gewähr bezüglich Richtigkeit und Aktualität der Plandaten. Massgebend sind die Grundbuchpläne des zuständigen Geometers. Dieser Situationsplan kann nicht für eine öffentliche Auflage gebraucht werden. Benützung dieses Planes zu gewerblichen Zwecken und für Veröffentlichung aller Art ist bewilligungspflichtig. Wiederhandlungen können strafrechtlich verfolgt werden.

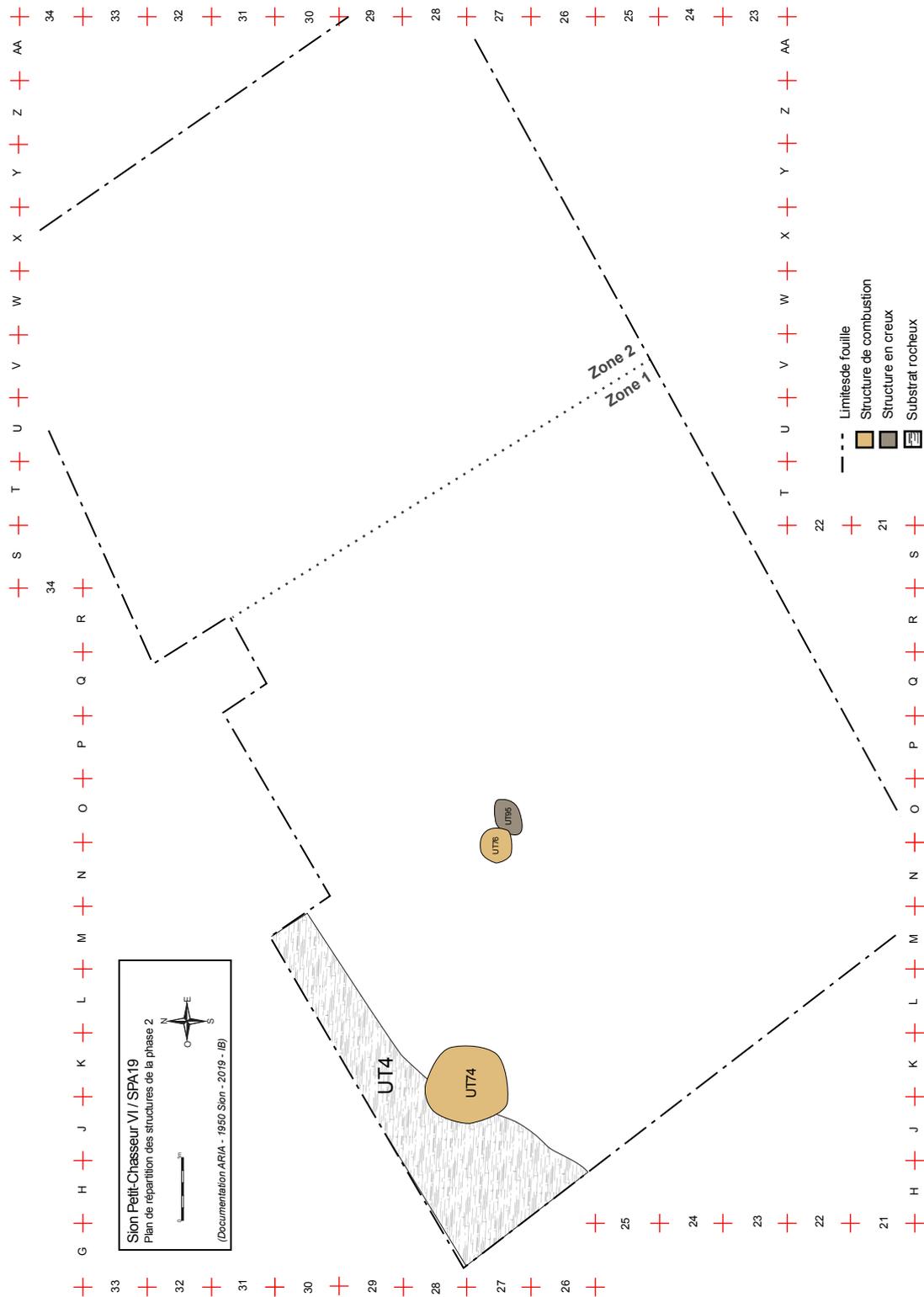
0 20 40 60m Massstab / Échelle 1 : 2'000

Annexe - Fig. 34 – Petit-Chasseur à Sion : plan de situation des cinq chantiers ; DAO : I. Benazeth



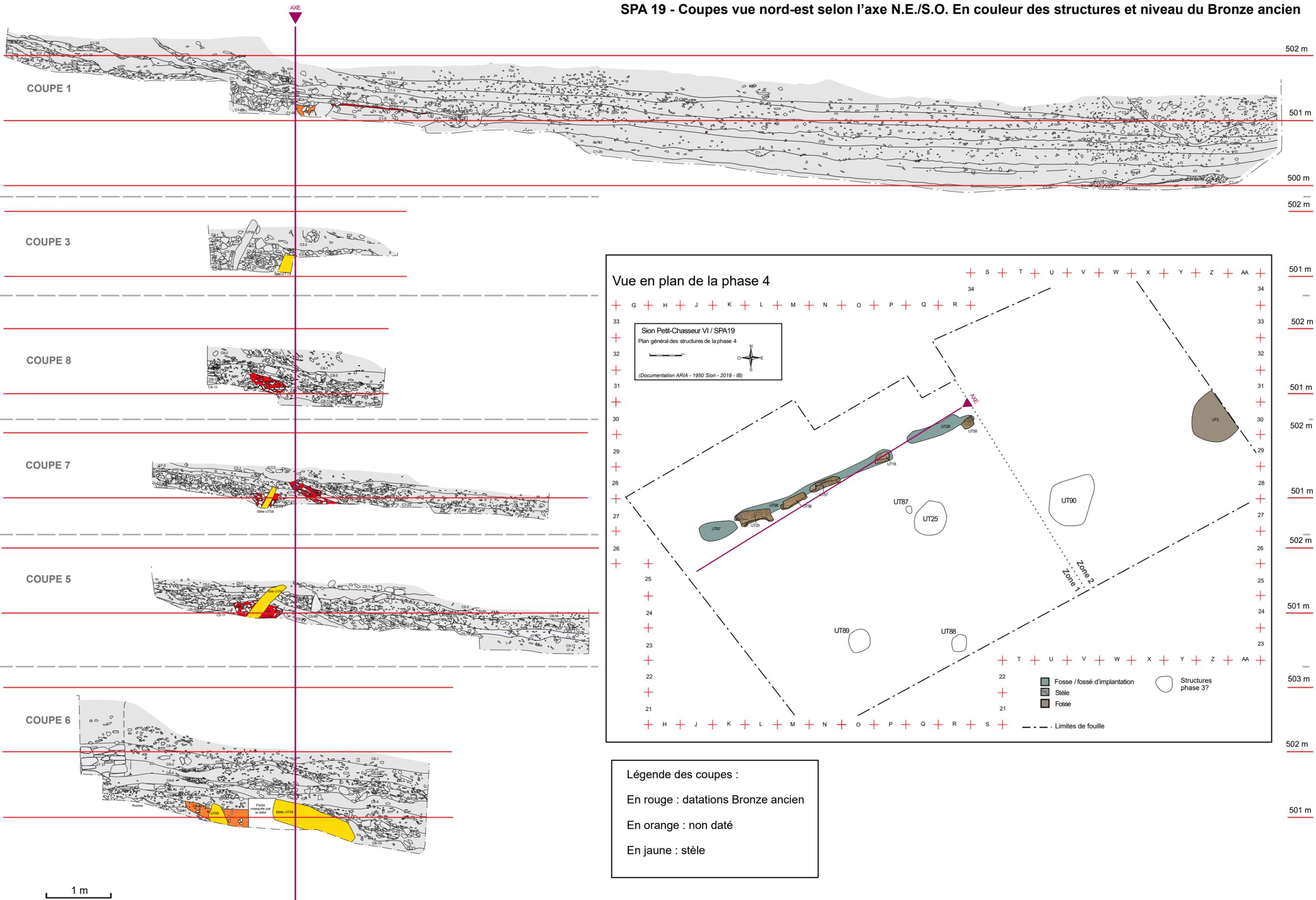


Annexe - Fig. 36 – Plan de masse des structures de la zone de fouille par phases. Ech. 1/100^e, DAO : I. Benazeth

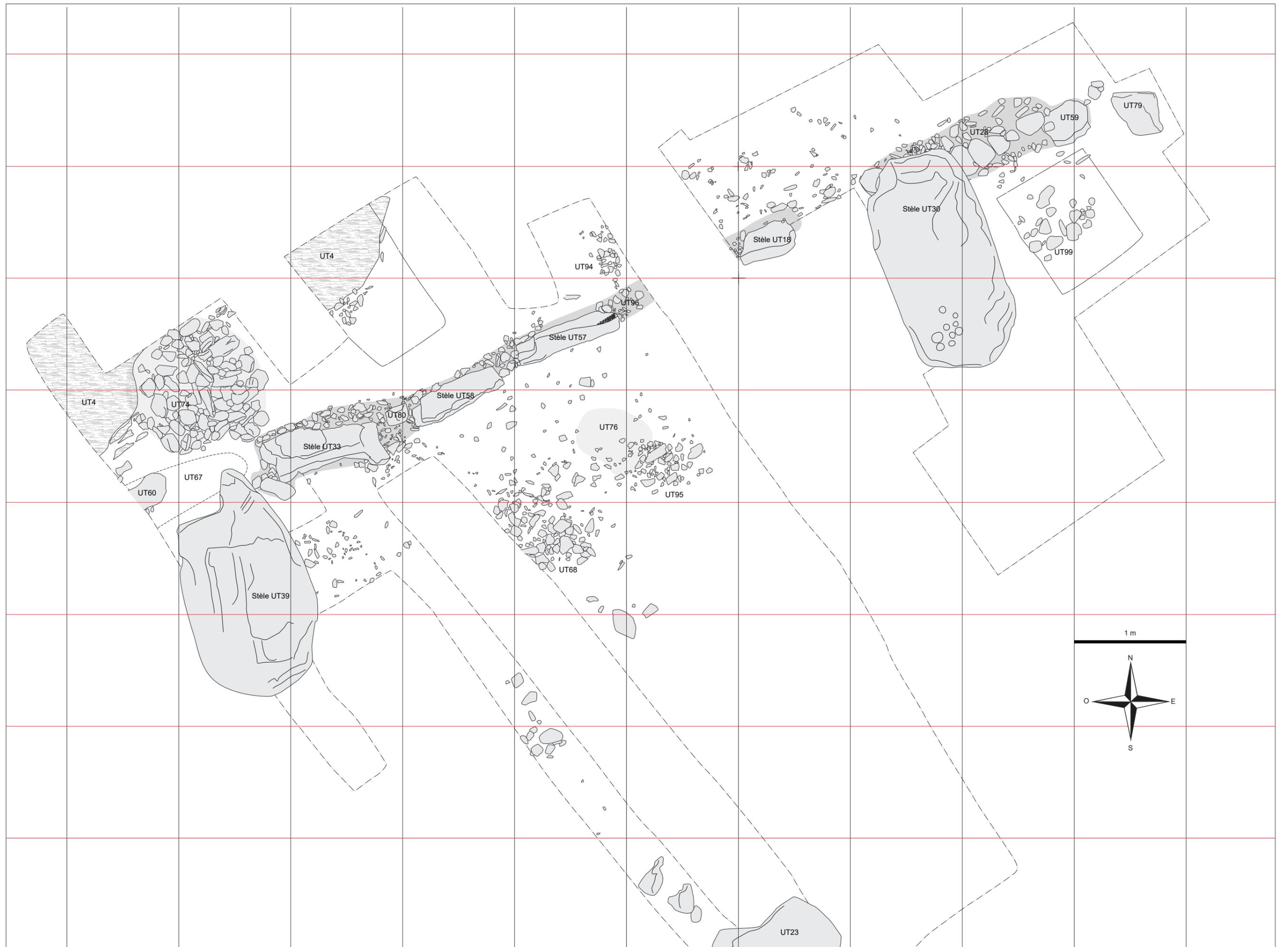


Annexe - Fig. 38 – Plan de répartition des structures de la phase 2. Ech. 1/100^e, DAO : I. Benazeth

SPA 19 - Coupes vue nord-est selon l'axe N.E./S.O. En couleur des structures et niveau du Bronze ancien



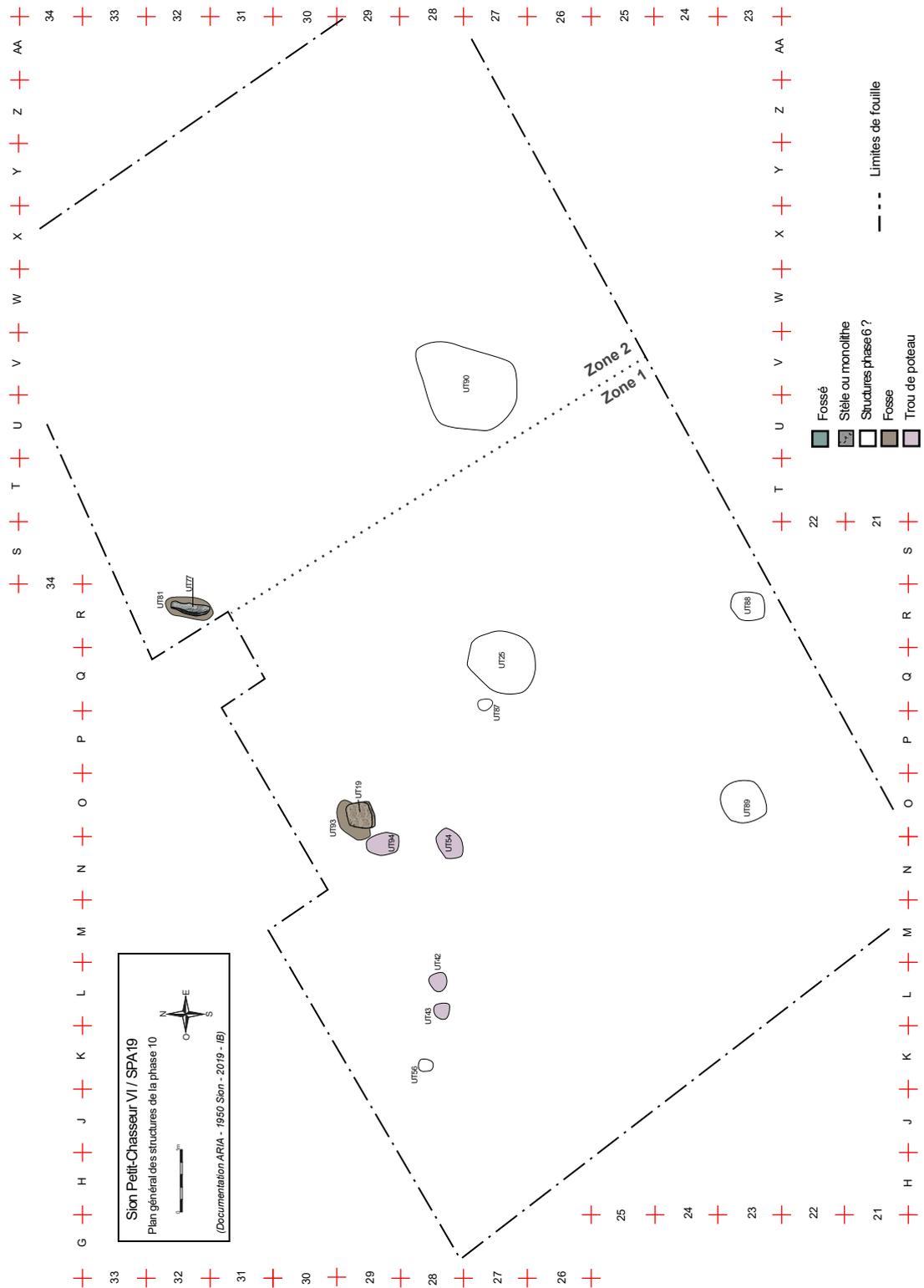
Annexe - Fig. 39 – Plan de répartition des structures de la phase 3. Ech. 1/50°, DAO : I. Benazeth



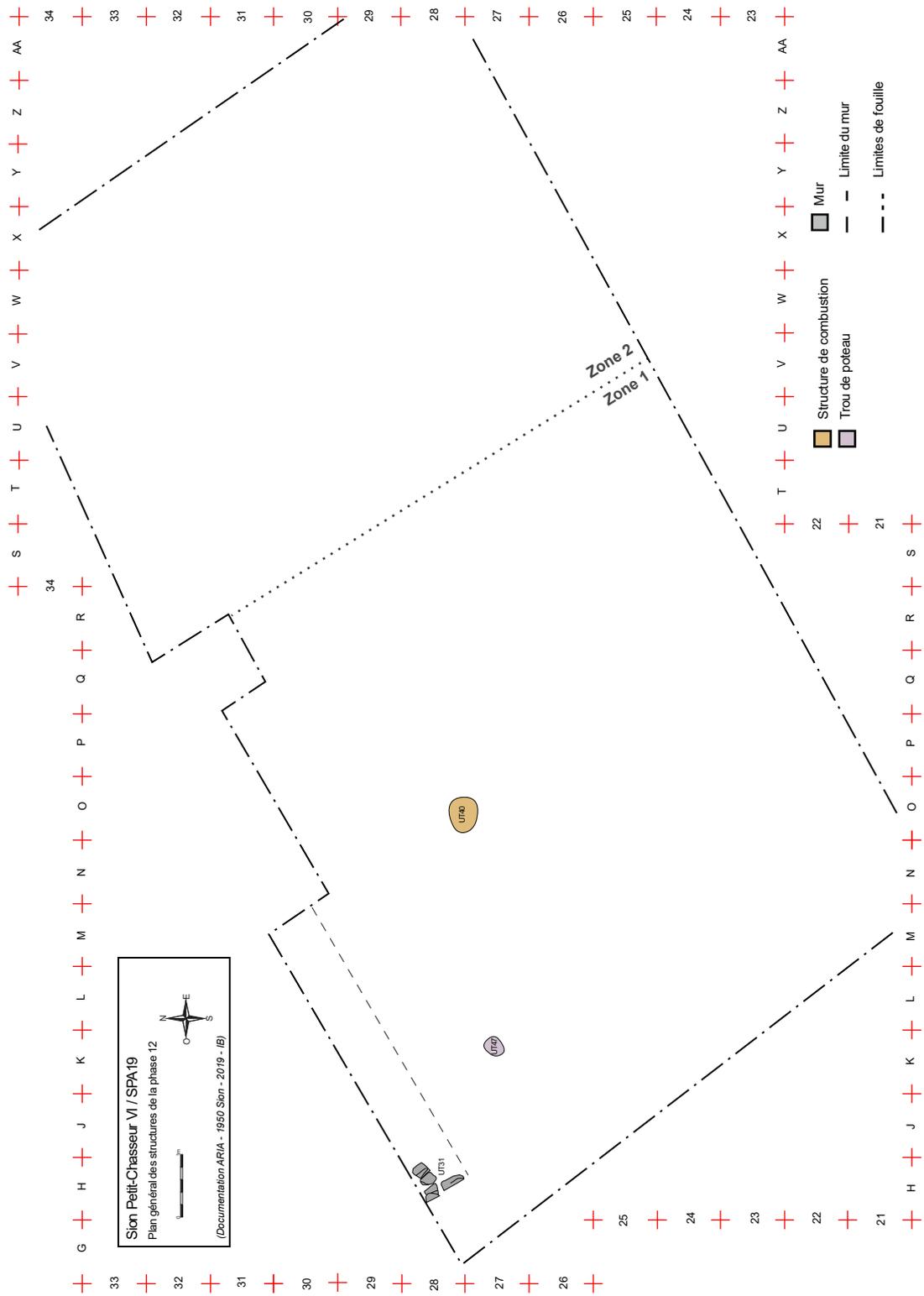
Annexe - Fig. 40 – État au décapage 5 de la zone 1. Ech. \approx 1/30^e, DAO : S. van Willigen



Annexe - Fig. 41 – État au décapage 3 de la zone 1 ; DAO : S. van Willigen ; I. Benazeth



Annexe - Fig. 42 – Plan de répartition des structures de la phase 10. Ech. 1/100^e, DAO : I. Benazeth

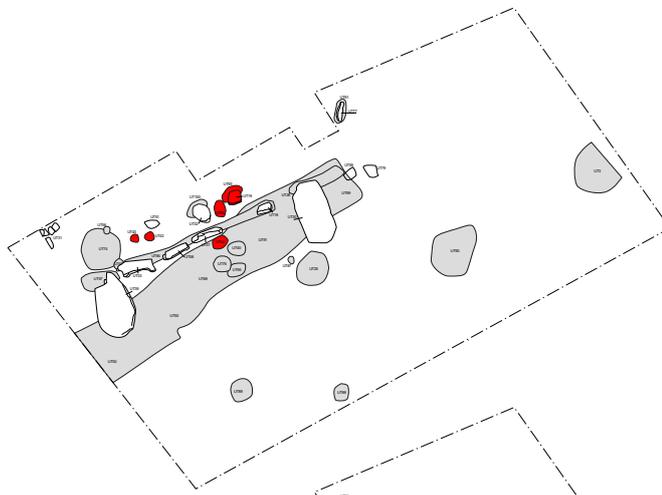


Annexe - Fig. 43 – Plan de répartition des structures de la phase 12. Ech. 1/100^e, DAO : I. Benazeth

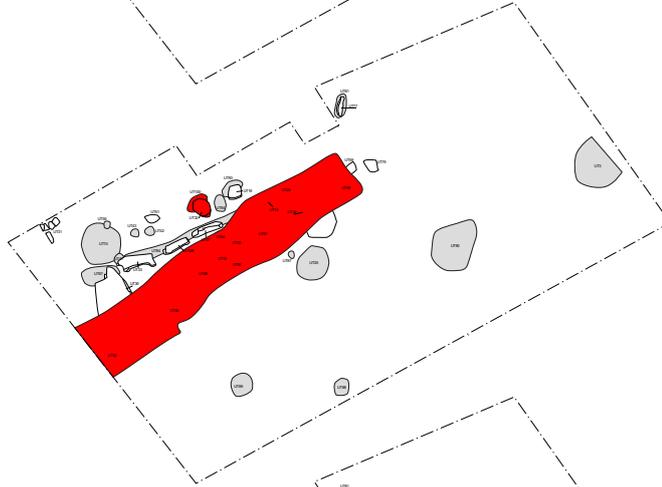
Éléments de datation	phases	Interprétation
Céramique antique UT6 Poz-131696 2010±30 BP (Second âge du Fer)	<p style="text-align: center;">Phase 12 UT14, 15, 31, 40, 47</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <p style="text-align: center;">Phase 11 (dépôts naturels) UT6, 7, 10, 22, 44</p> <p style="text-align: center;">↑</p>	
UT93 Poz-120075 2230±30 BP (Second âge du Fer)	<p style="text-align: center;">Phase 10 UT19, 42, 43, 51, 53, 77, 93, 94</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <p style="text-align: center;">Phase 9 (dépôts naturels) UT13, 37, 83, 92</p> <p style="text-align: center;">↑</p>	
UT91 Poz-120076 3050±30 BP UT68 Poz-127913 3545±30 BP (Bronze moyen et final)	<p style="text-align: center;">Phase 8 UT29, 32, 50, 51, 68, 91, 99, 100</p> <p style="text-align: center;">↑</p> <p style="text-align: center;">Phase 7 (dépôt naturel) UT16, 36, 38, 53</p>	

Annexe - Fig. 45 – Interprétation de la séquence stratigraphique des phases 7 à 12 ; DAO : I. Benazeth

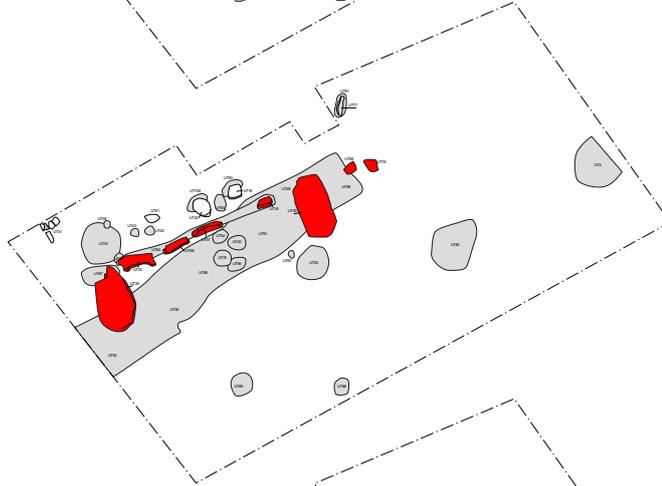
Phase 10
Second âge du Fer



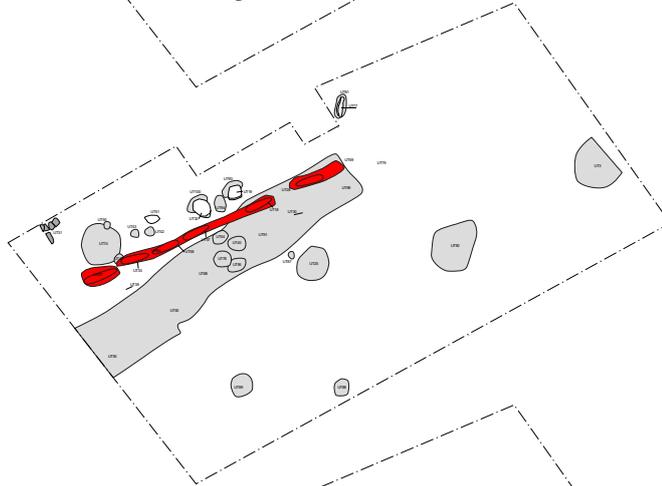
Phase 8
Bronze moyen/final



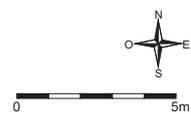
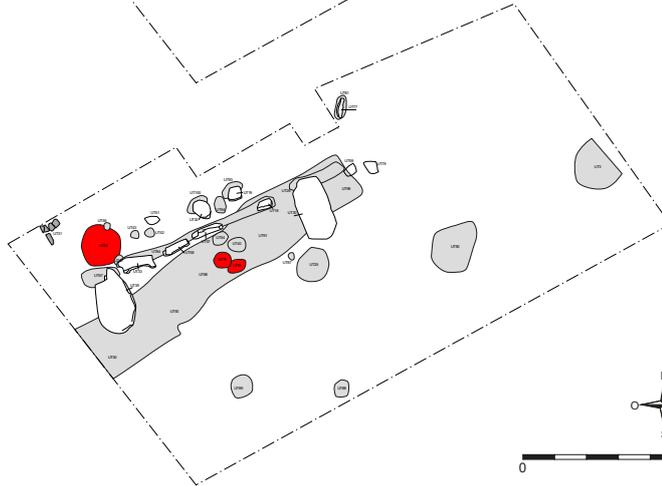
Phase 6



Phase 4
Bronze ancien



Phase 2
UT74, 76, 95



Annexe - Fig. 46 – Les principales phases de la séquence stratigraphique (phases 2, 4, 6, 8 et 10) ; DAO : S. van Willigen



SION

PETIT-CHASSEUR VI